

Val-et-Châtillon 2013



Bulletin municipal d'informations

Année 2013

Sommaire

Le mot du maire.....	3
"Le patrimoine religieux de Val-et-Châtillon"	3
Etat civil.....	4
Statistiques des tables décennales 2003 à 2012	6
Hommages posthumes.....	7
Résumé des décisions du conseil municipal.....	8
Travaux.....	12
Communes enchevêtrées	
Frontières entrelacées.....	14
Serpent de mer ou proche présent ?.....	16
Réduction de l'éclairage public.....	16
Une histoire qui fait du bruit ! La pollution sonore.....	17
Elections municipales : ce qui va changer.....	18
Accueil des ressortissants étrangers.....	19
La validité des cartes d'identité passe à 15 ans.....	19
Une conciliatrice de Justice pour le canton de Cirey.....	19
PASS Notaires.....	19
Concours des maisons fleuries 2013.....	20
C.C.A.S. - Le Goûter des aînés.....	24
ÊTRE JEUNE.....	25
Présentation des vœux 2013 aux doyens.....	25
Les Journées du Patrimoine	
14 & 15 septembre 2013.....	26
Election de la Jeune Fille de Lorraine.....	32
Soirée théâtrale « pépère » à mourir de rire.....	33
Devoir de mémoire à Val-et-Châtillon.....	34
Ecole Gratien LORRAIN.....	36
Association des Parents d'élèves	
de l'école GRATIEN LORRAIN.....	42
MAISON POUR TOUS.....	44
Club Vosgien de la Vezouze.....	46
Les gars du val cross	48
Les Amis d'Alfred RENAUDIN.....	49
Mémoires du textile.....	54
Familles rurales.....	55
Souvenir Français.....	56
Association des mutilés et anciens	
combattants de Meurthe-et-Moselle.....	58
ACCA Val-et-Châtillon.....	58
Collectif des Grandes Gueules Productions.....	59
Cercle de madame du Châtelet	59
Val-et-Châtillon par Jean-Marie Tresse.....	60
125ème anniversaire de la monographie de Val-et-Châtillon	
par Nicolas DUBACH.....	62
Paul HILAIRE	64
Photographies anciennes inédites.....	66
Le Chalet des Roches	70
Rencontre avec un auteur, Denis VOIGNIER.....	72
Idées lecture.....	74

Couverture : sentier des Roches d'Achiffet par Jean-Marie TRESSE.

Retrouvez d'autres tableaux de l'artiste pages 60-61.



Mairie

Adresse : 40 Grande rue

Téléphone : 09.71.26.36.98

Fax : 08.26.99.41.07

site web : val-et-chatillon.com

Email : mairie@val-et-chatillon.com

Jours et heures d'ouverture

Lundi	13h30 à 14h30
Mardi	11h à 12h
Jeudi	11h à 12h
Vendredi	11h à 12h et 13h30 à 16h30
Le maire reçoit sur rendez-vous.	

Agence postale

- Lundi, mardi, vendredi et samedi de 8h à 11h
- Jeudi : de 13h30 à 16h30
- Fermée le mercredi.

Impression :

Groupe CAR Impression Numérique
95 rue Boecklin - 67000 Strasbourg

Le mot du maire

Ne pas parler de Nous, conseillers,
Donc parler des autres, habitants du Val.
Mais à qui rendre hommage
en cet ultime mot du maire ?
Alors, fermant les yeux
Et n'écoutant que mon coeur.
S'imposent alors à moi
Les images de ma famille, des amis, des
voisins.
A l'instar de tous les Renards
Travailleurs des champs et des forêts
Artisans, ouvriers ou cotonniers
Employées ou gardiennes du foyer
Toutes et tous œuvrèrent pour la Communauté.
Et comme le disait Antoine de Saint-Exupéry
"Pour ce qui est de l'avenir
Il ne s'agit pas de le prévoir
Mais de le rendre POSSIBLE.

Frallette



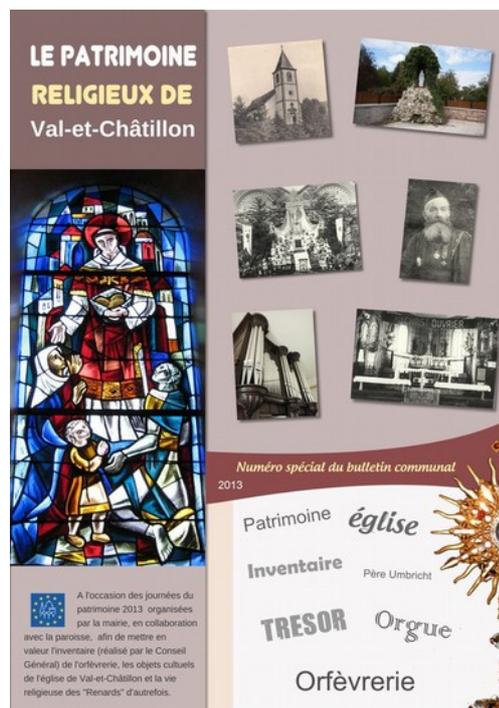
"Le patrimoine religieux de Val-et-Châtillon"

Édition spéciale !

Vous pouvez vous procurer auprès du secrétariat le numéro spécial du bulletin communal publié à l'occasion des journées du patrimoine 2013 organisées par la mairie, en collaboration avec la paroisse, afin de mettre en valeur l'inventaire (réalisé par le Conseil général) de l'orfèvrerie, les objets cultuels de l'église de Val-et-Châtillon et la vie religieuse des "Renards" d'autrefois.

Prix de vente : 5 €. 76 pages

Il est également possible de se faire envoyer un exemplaire en nous adressant un chèque, libellé à l'ordre du trésor public, correspondant au prix du bulletin et du tarif postal 500g en vigueur (soit un total de 8,15 € en tarif vert ou 8,4 € en prioritaire).



Etat civil

Naissances

Lyne VUILLAUME, née le 10 janvier 2013.

Séraphin GERARD, né le 20 juillet 2013.

Célian CORNEVIN, né le 8 novembre 2013.



Célian



Séraphin

Mariages

Jérôme KERN et Sandrine MULLER,
mariés le 28 septembre 2013.

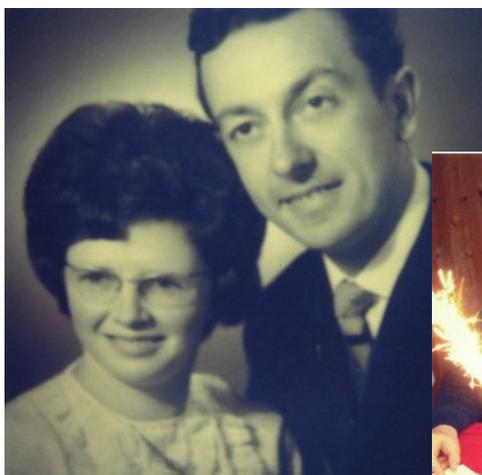
Nos félicitations aux nouveaux mariés !



Anniversaires de mariage

Noces d'or

- Alain PARISOT et Danièle STAIQULY
Mariés le 26/01/1963 à Paris
- Michel LEMAIRE et Monique SIMON
Mariés le 22 mars 1963 à Val-et-Châtillon (photos de droite)
- Ali MEKHALFI et Micheline MEBILLE
Mariés le mai 1963 à Knutange



Doyen et doyenne

Madame Simone CHOPINEZ, née BONTEMS le 18 octobre 1918.

Monsieur Hugues MONGEL, né le 4 juillet 1926.

*Tous nos vœux de
longévité !*

Décès

- Monsieur Marc LENTENGRE, né le 11 octobre 1957 à Petitmont, décédé le 11 décembre 2012 à Val-et-Châtillon.
- Monsieur Arnaud BIGEREL, né à Nancy le 1er mai 1989, décédé le 3 février 2013 à Val-et-Châtillon.
- Madame Simone BELLOT, née MATHIS à Niederhoff (Moselle) le 11 novembre 1920, décédée le 1er mars 2013 à Val-et-Châtillon.
- Madame Martine COZIEN, née à Brest (Finistère) le 9 février 1957, décédée le 29 mars 2013 à Val-et-Châtillon.
- Monsieur Antoine EMANUELLI, né à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône) le 24 novembre 1942, décédé le 16 avril 2013 à Sarrebourg (Moselle).
- Madame Ginette LAUDO, née LAUVERJAT à Neuvy-sur-Barangeon (Cher) le 8 mai 1929, décédée le 2 mai 2013 à Cirey-sur-Vezouze.
- Monsieur Pascal COURAULT, né à Paris 11e arrondissement (Seine) le 23 avril 1960, décédé le 16 mai 2013 à Cirey-sur-Vezouze.
- Monsieur Yves MASSON, né à Nancy le 25 décembre 1950, décédé le 18 juin 2013 à Nancy.
- Monsieur Michel ZAREBSKI, né à Talange (Moselle) le 15 janvier 1939, décédé le 22 juin 2013 à Vandoeuvre.
- Madame Irma Christiane HALBEHER née DI-DELOT à Val-et-Châtillon le 28 avril 1936, décédée le 5 juillet 2013 à Cirey-sur-Vezouze.
- Monsieur Serge DUBAS, né à Nancy le 28 avril 1939, décédé le 3 septembre 2013 à Lunéville.
- Monsieur Guy CHAROLET, né à Val-et-Châtillon le 25 août 1930, décédé le 2 novembre 2013 à Val-et-Châtillon.
- Madame Joséphine Annie CHOWANSKI née BERGBAUER à Hombourg (Allemagne) 9 avril 1935, décédée le 9 novembre 2013 à Rambervillers (Vosges).
- Monsieur Bernard HERY, né à Cirey-sur-Vezouze le 21 mai 1939, décédé le 29 novembre 2013 à Cirey-sur-Vezouze.

Ces anciens « Renards » nous ont quittés :

- Monsieur Claude SAUNIER, né à Dombasle le 23 septembre 1933, décédé à Saint-Dié (Vosges) le 9 janvier 2013.
- Madame Jeanne LEMAIRE, née à Val-et-Châtillon le 26 septembre 1923, décédée à Epinal (Vosges) le 1er février 2013.
- Monsieur Patrice LAMBOUR, né à Val-et-Châtillon le 8 mai 1956, décédé au Soler (Pyrénées-Orientales) le 18 février 2013.
- Monsieur Michel ANTOINE, né à Val-et-Châtillon le 20 mars 1946, décédé à Coussey (Vosges) le 23 février 2013.
- Monsieur Clément MEYER, né à Val-et-Châtillon le 23 novembre 1942, décédé à Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne) le 26 février 2013.
- Monsieur Jean-Marc FIFRE, né à Raon-L'Étape (Vosges) le 18 mars 1964, décédé à Baldersheim (Haut-Rhin) le 7 mars 2013.
- Monsieur Robert SCHEIDEL, né à Val-et-Châtillon le 28 septembre 1929, décédé à Briare (Loiret) le 18 mai 2013.
- Monsieur Robert KUBLER, né à Val-et-Châtillon le 13 octobre 1931, décédé à Sarrebourg (Moselle) le 22 juillet 2013.
- Madame Georgette Marie HENRY, née GLAUDEL à Val-et-Châtillon le 8 avril 1924, décédée à Baccarat (Meurthe-et-Moselle) le 25 juillet 2013.
- Monsieur René JOST, né à Val-et-Châtillon le 2 mars 1936, décédé à Saint-Dié-des-Vosges (Vosges) le 2 septembre 2013.
- Monsieur Gilbert VEILER, né à Val-et-Châtillon le 29 novembre 1927, décédé à Semur en Auxois (Côte-d'Or) le 2 septembre 2013.
- Monsieur André DEMOUGIN, né à Val-et-Châtillon le 27 avril 1933, décédé à Vichy (Allier) le 20 septembre 2013.
- Monsieur Jacky KLEIN, né à Val-et-Châtillon le 12 octobre 1947, décédé à Belfort (Territoire de Belfort) le 22 septembre 2013.
- Madame Marie ZABEL, née à Val-et-Châtillon le 5 avril 1931, décédée à Sainte-Ménéhould (Marne) le 27 novembre 2013.

Nos condoléances aux familles des défunts.

Statistiques des tables décennales 2003 à 2012

Les tables décennales de l'état civil sont des listes qui recensent les naissances, les mariages et les décès, classées par ordre alphabétique des patronymes, sur une période de 10 ans.

L'état civil a été créé par un décret du 20 septembre 1792. Autrefois tenus par les paroisses, ces registres sont depuis dressés par les municipalités.

Les tables décennales des années 2003 à 2012 de Val-et-Châtillon viennent d'être réalisées et sont librement consultables en mairie.

Elles font apparaître les statistiques suivantes :

- 0 naissance à Val-et-Châtillon
- 63 naissances hors de la commune mais résidant à Val-et-Châtillon (avis de naissance)
- 19 reconnaissances d'enfant
- 6 changements de nom
- 25 mariages
- 25 décès à Val-et-Châtillon
- 61 transcriptions de décès (habitants du village décédés hors de la commune)

TYPE / années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Avis de naissance	10	8	5	8	6	9	3	7	4	3	63
Reconnaissance	2	0	3	4	2	1	0	2	4	1	19
Changement de nom	0	0	0	0	0	0	0	2	4	0	6
Mariage	4	1	0	4	3	2	3	3	2	3	25
Décès	4	3	1	2	0	6	3	2	0	4	25
Transcription de décès	7	6	7	9	7	8	4	7	3	3	61

Centenaire

En 1914, à Val, 2000 habitants !

Donc rien d'étonnant d'avoir 30 enfants nés bien vivants...

En ce 2 janvier 2014, Toi, Lucien Lallemand, Tu es encore vivant, L'oeil parfois brillant Lorsque tu te revois enfant.

Avec tes compagnons d'antan :

Robert ROTH †
 René LALLEMAND †
 Georges FARNER †
 Marie-Louise VOIGNIER †
 André BLANCHET †
 Marius MARTIN †
 René COLIN †
 Odile DARDAINE †
 Germaine BLIND ?
 Robert DALANZY †
 Pierre RECEVEUR †
 Louise HENRY ?
 Marie DARDAINE ?
 Marcel BLAISE †
 Auguste CLAUDON †



Roger ANTOINE †
 Henriette FEINDRY †
 Paul PIERRE ?
 Madeleine ISACK ?
 Alice MEYER †
 M. Marguerite ROSE †
 Suzanne ZABE †
 M. Jeanne BOLLE †
 Jean SCHEIDEL †
 André CLAUDE †
 Paulette AUBRY †
 Renée GUIOT †
 Joseph BENA †
 Maurice VOLCK †
 Tu as dû courir les bois et les champs!



Qu'ils te restent encore longtemps
 Tous ces souvenirs charmants
 Et Nous, pensons à eux, souvent,
 Qui connurent ces durs moments !
 Préparons-nous pour ces instants
 (du Centenaire de la 1ère Guerre) si émouvants...

Josiane TALLOTTE
 Fille de René et nièce de Lucien LALLEMAND

Hommages posthumes

A Edith

*Dans quelle musique t'es-tu donc réfugiée
Pour encore nous conseiller et nous aimer ?*

*De cette belle position privilégiée,
Tu pourras notre jeunesse te rappeler.*

*Te souviens-tu encore ?
De nos longues parties de tarot acharnées,
De nos repas "gibier" par ta maman concoctés
Afin de comparer quelques crus renommés,
Des pierres recherchées en des coins reculés
Dans les déblais alpins ou auvergnats isolés !*

*Mais dans notre canton, tous se rappelleront
De ta générosité, de ton implication,
Et mettront tout leur coeur à finir tes actions.*



Edith Madéo-
Bouquet,
adjointe au maire
de Cirey, décédée
le 17 mars 2013

**Afin que toute mélodie
Transforme la mélancolie
En très aimable nostalgie**



Tallotte

à Lucien

*« Travaillez, prenez de la peine
Et alors vous serez récompensés ! »
C'est ce que souvent tu conseillais
Et c'est pourquoi je te voyais, si concentré,
Sur les problèmes rencontrés
Lors des nouveautés à étudier,
Dans notre chère communauté.*

*À peine la triste nouvelle arrivée,
J'ai à nos dernières rencontres pensé ;
Et j'ai passé cette longue soirée
À toutes les décortiquer.
Quels souvenirs emmagasiner ?
Quelles leçons en retirer ?
C'est sûr qu'avec ton franc-parler
Et tes analyses poussées,
Ton avis était très écouté.
De nos entretiens de la semaine passée,
Deux attitudes se sont dégagées :
L'une, très enjouée, malgré ton œil éborgné
Par un bout de bois trop pressé de te rencontrer !..
L'autre, dévoilant une blessure non refermée
D'avoir vu deux classes s'envoler,
Et surtout d'avoir dû constater, navré,
Des engagements non honorés,
Coupables de fermetures anticipées.
Quel drame, pour un maire dévoué,
D'être soumis à une telle fatalité !
Cela servira-t-il de leçon à d'autres cités ?..*

*Je n'oublie pas ton profond intérêt
Pour le patrimoine de Bertrambois, illuminé*

*Tous ces jours d'été de massifs embaumés.
Cette fleur de haute lutte gagnée
Et illustrant votre panneau d'entrée,
Les habitants auront à cœur de la conserver
Pour que, depuis ton nouveau séjour
tu en sois enchanté !*

*Au nom de tous les habitants du canton de Cirey
Je t'offre nos profonds remerciements,
Pour ton dévouement,
Durant ces si nombreuses années ;
Et que ta famille ici réunie soit reconfortée
Par l'expression de notre sincère amitié.*



Lucien
ANDREUX, maire
de Bertrambois,
décédé le 21
janvier 2013

Madame Josiane Tallotte
Maire de Val-et-Châtillon
Conseillère Générale du Canton (déléguée au fleurissement
de la Meurthe-et-Moselle).
Vice-présidente de la communauté de communes du Pays de
la Haute-Vezouze.
Vice-présidente de l'amicale des maires et élus du Canton
(dont M. Andreux était le Président).

Résumé des décisions du conseil municipal

Avertissement : seules les délibérations originales, consultables en mairie, ont valeur légale.
Les procès-verbaux complets sont téléchargeables sur le site internet de la commune.

Les élus municipaux

- M. Olivier BECHE
- M. Alfred BECKER - Adjoint
- M. Olivier BENA - Correspondant défense
- M. Christian BERNARD - Adjoint
- Mme Josiane EHRLÉ
- Mme Marie-Thérèse GERARD
- M. Pierre MILLION
- Mme Brigitte ROLAND
- Mme Marie-Josèphe SCHMITT
- Mme Josiane TALLOTTE - Maire

Les Commissions municipales

Madame le maire préside toutes les commissions.

➤ FINANCES

Messieurs MILLION Pierre, BERNARD Christian, Madame SCHMITT Marie-Josèphe.

➤ ECOLES et AFFAIRES SCOLAIRES

Mesdames GERARD Marie-Thérèse, SCHMITT Marie-Josèphe, ROLAND Brigitte, Messieurs BENA Olivier, BERNARD Christian.

➤ TRAVAUX ET DES CHEMINS

Messieurs BECKER Alfred, BECHE Olivier, BERNARD Christian.

➤ FORET

Messieurs BERNARD Christian, BECKER Alfred, BECHE Olivier et Madame GERARD Marie-Thérèse.

➤ CADRE DE VIE

Mesdames EHRLÉ Josiane, SCHMITT Marie-Josèphe, ROLAND Brigitte, Messieurs BECKER Alfred, MILLION Pierre, BECHE Olivier, BENA Olivier.

➤ JEUNESSE ET SPORTS

Messieurs BERNARD Christian, BECHE Olivier, BENA Olivier, Mesdames SCHMITT Marie-Josèphe, ROLAND Brigitte

11 janvier 2013

Le conseil municipal :

- sollicite une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2013 pour les travaux suivants : rénovation du paratonnerre de l'église (6 882 € HT) , remplacement de la zinguerie de la salle des fêtes (5 799 € HT), rénovation du toit central et du clocheton du musée du textile (17 850 € HT).
- décide l'acquisition des parcelles B 416-417-418 d'une contenance totale de 29a 65ca, moyennant le prix de 593 €.
- octroie une subvention de 300 euros pour les sorties scolaires suivantes : visite du zoo d'Amnéville (CP au CM2) et journée à la ferme pédagogique de Reillon (maternelles).
- approuve le convention modifiée de passage détaillant les chemins privés de la commune concernés par le PDIPR.

22 février 2013

Le conseil municipal,

- approuve à l'unanimité les comptes administratif et de gestion 2012 :

CA 2012 budget principal		Dépenses	Recettes	Solde
Réalisation de l'exercice	Fonct.	409 144,19 €	445 269,07 €	36 124,88 €
	Invest.	86 476,54 €	57 607,40 €	-28 869,14 €
Reports de 2011	Fonct.	0	0	
	Invest.	7110,29 €	0	
Restes à réaliser	Fonct.	0	0	
	Invest.	38 758,00 €	112 047,00 €	
Résultat cumulé	Fonct.	409 144,19 €	445 269,07 €	36 124,88 €
	Invest.	132 344,83 €	169 654,40 €	37 309,57 €
	TOTAL	541 489,02 €	614 923,47 €	73 434,45 €
CA 2012 budget EAU/ASSAIN.		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalisation de l'exercice	Exploit.	65 227,54 €	69 528 €	4 300,46 €
	Invest.	17 114,39 €	16 585,10 €	-529,29 €
Reports de 2011	Exploit.	0	86 609,21 €	
	Invest.	0	1 512,24 €	
Résultat cumulé	Exploit.	65 227,54 €	156 137,21 €	90 909,67 €
	Invest.	17 114,39 €	18 097,34 €	982,95 €
	TOTAL	82 341,93 €	174 234,55 €	91 892,62 €

- autorise le maire à mandater des dépenses d'investissement de l'année 2013 avant le vote du budget primitif dans la limite suivante : 890 euros au chapitre 27.
- approuve la convention ayant pour objet de confier au mandataire, la commune de Cirey-sur-Vezouze, le soin de réaliser une prestation de maîtrise d'oeuvre intitulée « Mise en conformité du système d'assainissement » pour le compte des maîtres d'ouvrage, les communes de Cirey-sur-Vezouze, Val-et-Châtillon et Petitmont.
- approuve le programme de travaux forestiers préconisés par l'ONF de dégagement et cloisonnement pour un total de 17750 € HT et demande à l'ONF une assistance technique à donneur d'ordre pour la réalisation de la consultation et le suivi des travaux.
- Micro-tracteur : son châssis fendu sera réparé pour cette année ; un remplacement du véhicule est programmé pour 2014.

12 avril 2013

Le conseil municipal :

- décide de pas modifier les taux des taxes directes locales pour l'année 2013, soit :
 - Taxe d'habitation 14,39 % ;
 - Taxe foncière (bâti) 8,57 % ;
 - Taxe foncière (non bâti) 34,23 % ;
 - CFE 17,44 %
- Les conseillers approuvent les budgets primitifs :

De la commune :

BP 2013 Commune	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés	431 573,34 €	395 448,46 €
Reports en fonctionnement	0,00 €	36 124,88 €
Total section fonctionnement	431 573,34 €	431 573,34 €
Crédits d'investissement votés	111 327,57 €	74 018,00 €
Restes à réaliser	38 758,00 €	112 047,00 €
Reports en investissement	35 979,43 €	0,00 €
Total section investissement	186 065,00 €	186 065,00 €
Total du budget	617 638,34 €	617 638,34 €

Du service des eaux :

BP 2013 service des eaux	Dépenses	Recettes
Crédits d'exploitation votés	122 771,30	62 656,48
Reports en exploitation	0,00 €	90 909,67
Total section d'exploitation	122 771,30 €	153 566,15 €
Crédits d'investissement votés	36 054,25	35 071,30
Reports en investissement	0	982,95
Total section investissement	36 054,25 €	36 054,25 €
Total du budget	158 825,55 €	189 620,40 €

- attribue les subventions de fonctionnement suivantes pour l'année 2013 aux associations ayant déposé une demande :

Association	Montant	Précisions
Club Vosgien de la Vezouze	475 €	A l'unanimité
Trèfle	100 €	A l'unanimité
ADMR	150 €	A l'unanimité
Restos du Coeur	200 €	A l'unanimité
AMC	250 €	A l'unanimité.
Amis d'Alfred Renaudin	200 €	6 voix pour 200 €, 3 voix pour 250 €. Abstention d'Olivier BENA (Président de l'association)
Conjoints survivants	100 €	A l'unanimité
AMF Téléthon	0	A l'unanimité
Ecole de musique de Blâmont	0	A l'unanimité L'école est subventionnée par l'intercommunalité
Croix rouge	0	A l'unanimité
Assoc. la protection des portes monumentales	0	A l'unanimité

- approuve l'augmentation du nombre total de sièges de délégués communautaires à 19, mais, avant de délibérer sur la répartition, souhaite avoir de plus amples informations légales afin de savoir s'il est possible de déterminer une meilleure proportionnalité entre le nombre d'habitants et le nombre de sièges que celle proposée par la communauté de communes du Pays de la Haute-Vezouze.

7 Juin 2013

Le conseil municipal

- approuve les termes de la convention de mise à disposition, d'équipement et d'entretien de terrains aux fins d'aménagement d'une aire d'accueil de camping-cars, entre la communauté de communes du Pays de la Haute-Vezouze et la commune de Val-et-Châtillon.
- Propose pour la composition du conseil communal de la communauté de communes issue de la fusion de celles du Pays de la Haute-Vezouze et du Badonvillois applicable après le prochain renouvellement de conseils municipaux, le nombre et la répartition des sièges comme suit :

COMMUNE	Sièges	Pop. municipale
ANGOMONT	1	101
BADONVILLER	9	1637
BERTRAMBOIS	2	357
BREMENIL	1	127
CIREY-SUR-VEZOUZE	9	1733
FENNEVILLER	1	100
MONTIGNY	1	133
NEUFMAISONS	1	236
NEUVILLER-LES-BADONVILLER	1	91
PARUX	1	80
PETITMONT	2	364
PEXONNE	2	411
SAINT-MAURICE	1	88
SAINT-SAUVEUR	1	48
SAINTE-POLE	1	204
TANCONVILLE	1	93
VAL-ET-CHÂTILLON	3	656
TOTAL	38	6459

- approuve les termes de la convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau entre le conseil général et la commune avec les options les missions suivantes : "Assistance pour la programmation des travaux" et "Assistance technique réseaux et travaux s'y rapportant, assistance gestion du service"
- fixe le montant des crédits scolaires pour l'année 2013-2014 à 30 € par élève.

- accorde les subventions suivantes :

Associations	Montant	Précisions
Aînés Ruraux de la Vezouze	50 €	A l'unanimité. Quelques membres de Val.
Club de boxe française de Cirey	100 €	A l'unanimité. Une quinzaine de membres sont de Val-et-Châtillon
Maison Pour Tous	750 €	6 voix pour 750 €, 3 voix pour 800 €
Croc Blanc	100 €	A l'unanimité. Pour la création d'une section tir à l'arc

- approuve les rapports relatifs au prix et à la qualité du service eau & assainissement.
- décide de renouveler le concours des maisons fleuries et charge Madame EHRLE et Madame TALLOTTE de son organisation.
- procède à la décision modificative suivante du budget principal :
 - R275 Ch.40 : -2815 € ;
 - R275 Ch27 : +2815 €.

30 août 2013

Le conseil municipal

- prend acte de la démission de Jean-François Coster de son poste de second adjoint et de conseiller municipal et supprime le poste d'adjoint qu'il occupait ;
- admet en non valeur la pièce T900001000193, budget eau, numéro de la liste 978970532 du 23/05/2013, pour un montant de 236,33 euros.
- procède à la décision modificative suivante du budget eau :
 - D2158 = - 2500 € ;
 - D203 = + 2500 €.
- fixe à 75 euros à compter du mois d'octobre 2013 le montant des avances sur charges locatives du logement sis 40 Grande rue.
- fixe le prix de vente du numéro spécial du bulletin municipal consacré au patrimoine religieux à 5 € ;
- restitue à Saint Sauveur l'ostensoir-soleil de style néo-gothique. L'abbé Senger avait décidé d'héberger cet ostensor dans l'église de Val-et-Châtillon puisque Saint-Sauveur ne possédait pas d'endroit où il pouvait être protégé.

11 octobre 2013

Le conseil municipal :

- donne la destination suivante aux coupes forestières de l'année 2014 : Résineux en bloc et sur pied, feuillus en cession de bois de chauffage (hors bois d'oeuvre).
- fixe ainsi les récompenses à remettre aux lauréats :
- Prix principaux : 50 € (ou cadeau d'une valeur équivalente)
- Prix spéciaux : 25 € (ou cadeau d'une valeur équivalente)
- nomme Marie-Thérèse Gérard en tant que représentante de la commune et Josiane Ehrlé en tant que déléguée suppléante au sein de l'organe délibérant de la communauté de communes du Pays de la Haute-Vezouze.
- approuve la convention de servitudes avec ERDF relative à l'enfouissement de la ligne haute tension en apportant la modification suivante : suppression de la parcelle AE 199, la ligne haute-tension devant passer par le croisement de la grande rue et de la rue de Petitmont.
- approuve le devis de l'entreprise Nitting, d'un montant de 4981,85 € HT, pour la réfection d'un mur de soutènement de la rue de Châtillon et demande au conseil général que la subvention allouée au titre de la DCI 2013 pour le projet de rénovation du paratonnerre de l'église soit transférée au projet de réfection de ce mur.
- sollicite du Conseil général le versement d'une subvention au titre de la dotation de solidarité de l'année 2013 pour les travaux suivants : rénovation de l'orgue de l'église, dépense réalisée et payée au titre de l'investissement 2013 qui s'élève à la somme de 3704 € HT ;
- fixe à 12 euros TTC le prix du stère de bois de chauffage (et 3 euros pour le bouleau) ;
- fixe le prix de vente de la maison sise 10 rue Jean Mariotte à 30 000 €, frais d'agence et de notaires en sus pour l'acquéreur ;
- fixe comme suit le prix des casques de pompiers : 80 € avec emblème et 50 € sans emblème.
- décide d'offrir à chaque écolier du troisième cycle un exemplaire du livret : "Louis, soldat de la Grande Guerre" (soit 30 exemplaires).

29 novembre 2013

Le conseil municipal

- approuve les demandes et sorties du SDAA 54.
- attribue une subvention de 2000 € à la coopérative scolaire de l'école Gratien LORRAIN afin de financer une classe de mer à Noirmoutier.
- reporte la délibération sur la demande d'aide de l'école de Blâmont pour une classe découverte en attendant que des informations précises soient données.
- approuve les nom, siège social et trésorerie de rattachement de la communauté de communes issue de la fusion des deux Communautés de Communes du Pays de la Haute-Vezouze et du Badonvillois :
 - Communauté de Communes du Piémont Vosgien ;
 - Siège social : 1, avenue du Colonel de la Horie 54540 Badonviller en rappelant l'engagement moral pris par les élus des deux Communautés d'alterner le lieu du siège tous les trois ans ;
 - Trésorerie : Blâmont
- renouvelle le contrat d'engagement de l'Agent Spécialisé des écoles Maternelles
- adopte la décision modificative suivante : D 6068 / Chapitre 011 : - 2.00 € ; D 73923 / Chapitre 014 : Reversements sur FNGIR : + 2.00 €
- décide d'appliquer les tarifs suivants pour la consommation d'eau 2014 : Prix de l'eau : 1,60 € HT le m³ ; Assainissement : 0,21 € HT le m³ ; Abonnement : 30 € HT ; Le prix de l'eau n'augmente pas pour la troisième année consécutive.
- confie une trentaine d'anciens instruments hors d'usage et bosselés à l'école pour réaliser, par exemple, des sculptures, des décorations.
- autorise M. et Mme Tallotte à créer à leurs frais un escalier depuis la parcelle communale AC 443 afin d'accéder à leur terrain cadastré AC 442 et d'utiliser ainsi leur droit de passage.
- décide d'attendre les prochaines élections municipales avant de lancer une procédure de reprise des concessions des soldats morts pour la France en vue de les regrouper en une seule tombe ou d'envisager la solution d'un entretien par la commune des trois tombes concernées.
- fixe ainsi les conditions de location des logements :
 - 40 grande rue : 450 € de loyer et 75 € de charges.
 - Groupe scolaire, rez-de-chaussée : 210 € de loyer et 70,4 € de charges locatives.

Travaux

En dehors des nombreux travaux habituels d'entretien et de réparation, voici quelques travaux d'investissement qui ont marqué l'année 2013 :

Pont de Morval

L'année 2013 a été marquée par la réfection du pont de Morval entrepris par la SARL NITTING pour plus de 21000 € HT. Les aménagements ont été financés par des fonds propres de la commune, du conseil général de Meurthe-et-Moselle et par la réserve parlementaire du sénateur Reiner.

L'essentiel des travaux a été terminé en fin d'année, il reste les barrières de sécurité à recevoir.



Remplacement du pont de l'étang

En dehors de l'enrochement qui a été fait à l'aide de la SARL NITTING, le nouveau pont a été entièrement réalisé et installé par les employés communaux.



Réfection de l'orgue

L'instrument date de 1858 et a été conçu par le facteur d'orgue Nicolas Nicolas JEANPIERRE de Rambervillers. Il n'avait pas été entretenu depuis de longues années et présentait plusieurs dysfonctionnements.

La réfection a été entreprise par la Manufacture des Grandes Orgues de Rambervillers pour un montant de 3704 € HT et a été financée à 70 % par le Conseil général.

L'orgue a pu faire entendre son nouveau souffle lors des journées du patrimoine sous les mains du père Emmanuel BOHLER et de Gisèle BOUBON.

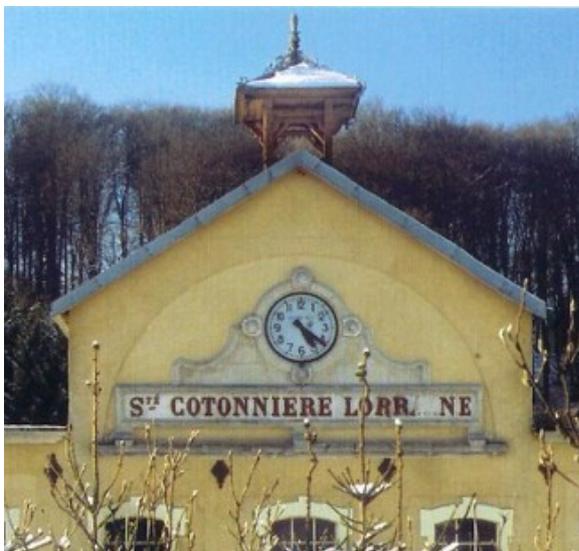


Toits des anciens bureaux de la cotonnière

Réfection les trois toits en terrasse du bâtiment qui abritait les bureaux de l'ancienne « société cotonnière lorraine » fondée en 1901. Les travaux, pris en charge par l'entreprise CLAUDE et fils de Cirey-sur-Vezouze, consistent à créer une couverture pour un montant de 19766 € HT euros HT, subventionné à 70 %, soit 40 % par le conseil général et 30 % par la préfecture.

A l'initiative des employés communaux, la façade des anciens bâtiments administratifs, devenus le Musée du Textile, a retrouvé les quatre lettres perdues au fil du temps et manquantes du mot « Lorraine ». Taillées dans du bois, ces dernières ont été installées récemment en utilisant l'échafaudage de l'entreprise CLAUDE.

Le résultat est saisissant car il donne l'illusion parfaite que ce sont les caractères d'origine :



Communes enchevêtrées Frontières entrelacées

Les aléas de l'histoire (qui ne se souvient des démêlés des paroissiens du Val et de Petitmont, et pour les détails, se rapporter au livre de Monsieur CORNIBÉ) ont obligé les communes à surveiller leurs limites et à s'entendre pour le bien des habitants.

Val-et-Châtillon est voisin :

- avec CIREY (54) le long de l'agglomération ou à travers prés, route départementale, chemin de Cirey, forêt.
- avec BERTRAMBOIS (54) vallée de Saussenrupt, limite ruisseau de Châtillon.
- avec ST SAUVEUR (54) dans la forêt sur les hauteurs.
- avec PETITMONT (54)
Là, les frontières sont les plus longues et les plus compliquées soit :
 - rive de ruisseau (photo Val-niveau Michel)
 - maison (maison Leclerc et scierie de Clineroche)
 - milieu de ruisseau
 - milieu de rivière
 - milieu de chemin forestier (face à Clineroche)
 - milieu de chemin (chemin de Nitra)
 - milieu de route départementale -Nitra
 - à travers prés (au-dessus de Morval-hangar SCHULTZ).
- Avec Turquestein-Blancrupt (57) (quelques kilomètres) frontière = ruisseau de Saussenrupt
- Avec Grandfontaine (67) quelques kilomètres de crêtes avant le Haut de la Charaille.

Souvent pour présenter notre canton le plus élevé et le plus boisé du 54, je dis que c'est « la queue du canard » où en une après midi, à travers vallons et collines on passe par trois départements, deux régions (Alsace-Lorraine).

Point commun : le massif vosgien, ce qui explique le nom de la nouvelle communauté (Haute-Vezouze et Badonvillois) = le Piémont Vosgien.

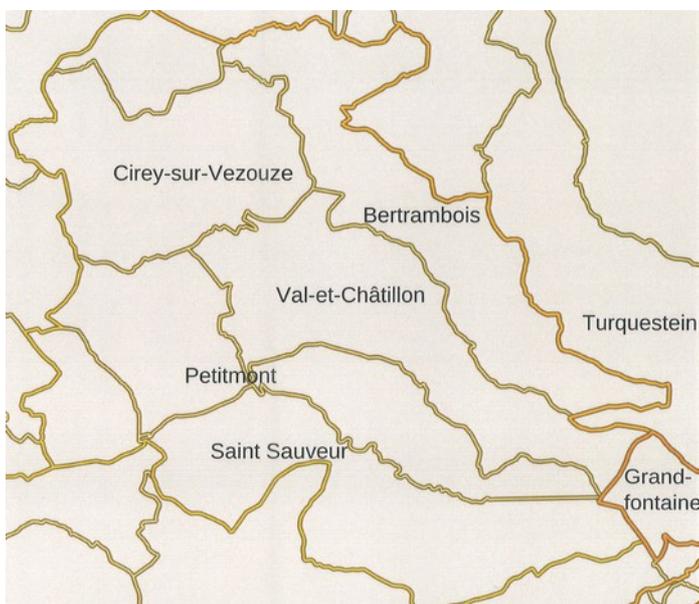
*D'où la nécessité
de s'entraider
et de signer des conventions.*

Dernièrement un habitant du Chemin de Nitra côté de Petitmont s'inquiétait : il n'avait plus d'éclairage la nuit comme les gens de Val. Eh oui ! C'est notre commune qui alimente en électricité ce côté, comme d'autres habitants de Val sont sur une ligne de Petitmont.

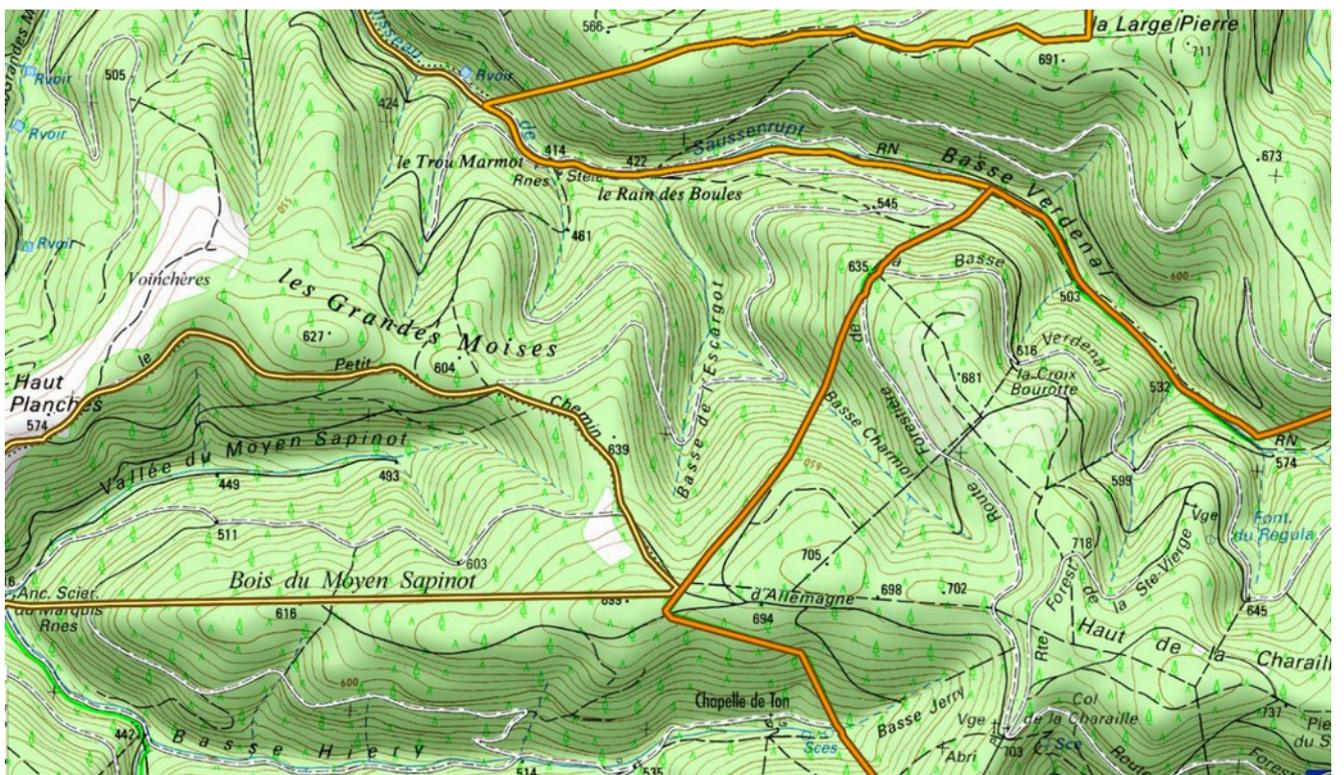
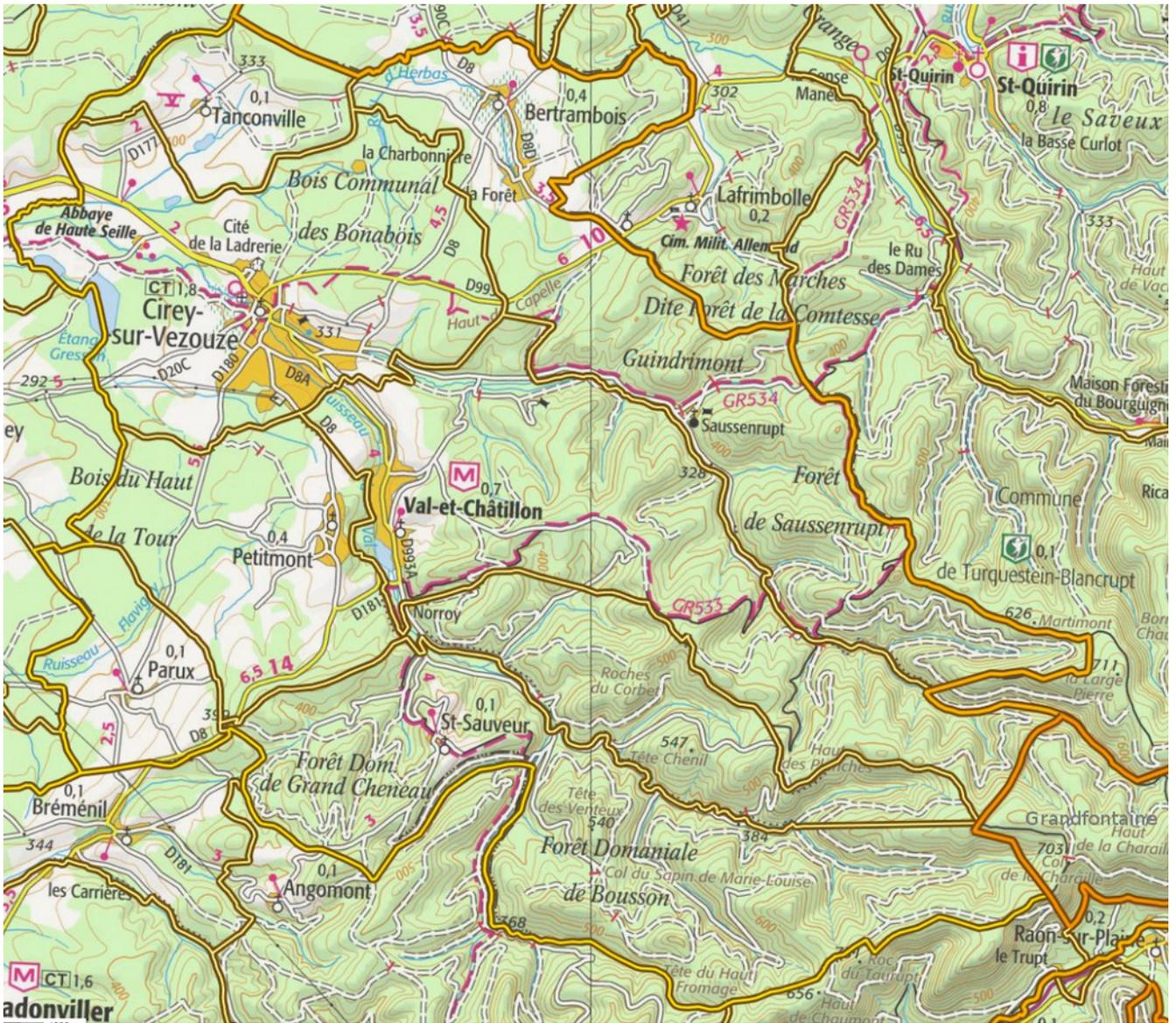
Il en va de même pour l'eau : VAL alimente l'ancienne maison Spire. Petitmont s'occupe des maisons du chemin du brigadier.

Le déneigement : Val dégage le chemin de Nitra qui est à moitié à Petitmont, le chemin du brigadier. Ainsi que les rues de St Sauveur.

Évidemment, tout est régi par des conventions, un dédommagement financier est adapté à la prestation fournie pour le déneigement.



Trou Marmot : frontière délimitée par le ruisseau.



Serpent de mer ou proche présent ?

Eh oui, quelques nouvelles sur celui qui a déjà occupé les élus de Val et du bassin versant de la Vezouze depuis 1997.

Le bassin de la Vezouze c'est toutes les communes traversées par des petits ou grands cours d'eau qui alimentent la Vezouze. Donc du plus petit ruisseau des hauteurs jusqu'à Lunéville où elle finit dans la Meurthe.

Cette eau, source de vie pour les habitants, les plantes, les animaux d'une soixantaine de villages mérite d'être protégée. Dès 1997 fut prise cette décision de polluer le moins possible. Des études furent menées. Un premier diagnostic en 2001 par Concept environnement, puis l'étude dès 2007-2008 par l'Entreprise BEREST des réseaux (conduites des eaux usées, des eaux de pluie plus les eaux de sources, les rejets dans la nature, les fosses septiques anciennes ou dernier cri).

Et on mesura tous les diamètres. Une caméra fut même envisagée pour les recoins inaccessibles...

Bref en 2008 constat pour nos trois communes regroupées Petitmont-Cirey-Val. Constat amer ! Trop cher et même exorbitant, d'autant plus que les subventions sur les travaux diminuaient comme peau de chagrin.

Nous n'étions pas des villes ! Il fallait envisager des solutions plus simples et imaginer des systèmes tenant compte des contraintes de nos trois villages.

Où en est l'assainissement de Cirey-Val-Petitmont ?

En 2012, pour aider cette volonté collective de travailler pour nos trois villages et au bénéfice des autres utilisateurs de ce bien précieux qu'est notre eau, tout en restant dans des dépenses supportables pour la population, l'agence de l'eau (Rhin/Meuse pour notre secteur) et le conseil général ont accepté de nous aider dans de nouveaux projets (études subventions) B.E.P.G assistant à maîtrise d'ouvrage est sélectionné et chargé :

- d'établir la convention entre Petitmont, Cirey et Val

- programme des recherches
- appel d'offres à passer, à étudier, à classer
- suivi de la mission

2013, le maître d'oeuvre va être sélectionné pour le programme des travaux avant d'établir un ou plusieurs zonages, soumis à enquête publique d'un mois.

Après les travaux pourront commencer !... si les Elus s'accordent sur le budget réclamé et trouvent des aides.

Sans doute quelques années encore d'attente pour tout réaliser, car après il faudra refaire les routes et les trottoirs et si possible enfouir des réseaux.

Précisions :

Au Val, le lagunage n'est pas possible dans l'état actuel des techniques. Nous sommes en zone considérée inondable.

Alors regroupement d'habitations, ou fosse individuelle... affaire à suivre.

Réduction de l'éclairage public

Depuis presque un an, l'éclairage public est coupé de minuit à cinq heures du matin. S'il est trop tôt pour tirer un bilan précis, les premiers éléments montrent des résultats intéressants :

Le compte 60612, électricité, fait apparaître pour l'année 2013 une baisse d'environ 37% par rapport à 2012.

Quant aux frais d'entretien de l'éclairage public, la facture totale a baissé de plus de 700 € (d'autres facteurs entrant toutefois en jeu).

L'investissement de 945 € TTC pour l'achat de quatre horloges a donc bien été rentabilisé dès la première année comme prévu.

Toujours pas d'illuminations de Noël cette année... mais des décorations. Celles-ci ont été récupérées gratuitement par les communes et associations du canton. Les parents d'élèves ont décoré l'école, la commune s'est occupée de la place de la salle des fêtes, de la mairie et de l'agence postale.



Une histoire qui fait du bruit ! La pollution sonore

On parle souvent de la pollution chimique des carburants mais il en est une autre qui est toute aussi nuisible, la pollution sonore. Voici la réglementation relative aux bruits et aux nuisances qu'elle provoque dans notre entourage :

- Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, de jour comme de nuit, tous les bruits gênants par leur intensité : cris, utilisation d'appareils munis de haut-parleurs (microphone, postes récepteurs ...), sauf ceux munis exclusivement d'écouteurs, les réparations ou réglages de moteurs sauf si elles sont de courte durée, les utilisations de pétards ou d'autres artifices ou jouets bruyants ...

Des dérogations peuvent être obtenues auprès du représentant de la Commune lors de circonstances particulières.

- L'utilisation de matériel ou d'engins bruyants par les entreprises ou pour travaux, à l'intérieur de locaux, en plein air ou dans les lieux publics, doit être interrompue entre 20 h et 7 heures, et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf cas d'urgence.

- Les cris et tapages nocturnes, notamment à la sortie des spectacles, bals ou réunions sont interdits.

- Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ...), ne peuvent être effectués que selon le règlement sanitaire et social de la préfecture de Meurthe-et-Moselle :

- les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

- Les propriétaires et possesseurs d'animaux (chiens en particulier), sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Pour que chacun puisse vivre en toute sérénité et dans le calme de la vie à la campagne, merci de bien vouloir respecter ces règles élémentaires de vie en collectivité.



- Les occupants de locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes les précautions utiles pour éviter de gêner le voisinage par des bruits émanant de ces locaux (postes radio, téléviseurs, magnétophone, instruments de musique, appareils ménagers ...), ainsi que l'usage de chaussures à semelles dures, de la manipulation de mobiliers, de la pratique d'activités de jeux non adaptés à ces locaux.

- De même sont interdits les bruits gênants émis à l'intérieur des propriétés provoqués par l'usage de pétards, armes à feu et moteurs à échappement libre ou détérioré.

- Les éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état de manière à ne pas diminuer l'insonorisation.

- De même, toutes les précautions doivent être prises pour limiter le bruit lors de l'installation de nouveaux équipements dans les bâtiments. Lors de travaux, les caractéristiques initiales d'isolation acoustique des parois doivent être maintenues.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTEURS



QUI VA-T-ON ÉLIRE LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

COMMUNE DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

Le mode de scrutin ne change pas : les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

QUI PEUT VOTER LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

PEUT-ON VOTER PAR PROCURATION ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants ou plus, cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Nouveau :

- > Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- > Déclaration de candidature obligatoire

Pour plus d'informations :
www.interieur.gouv.fr
Rubrique Élections



Accueil des ressortissants étrangers

A compter du 4 novembre 2013, la préfecture de Meurthe-et-Moselle à Nancy devient le site unique pour le dépôt et l'enregistrement des demandes de cartes de séjour.



Afin de lutter contre la fraude et de renforcer la sécurité des cartes de séjour qui sont délivrées, les demandes de cartes de séjour des demandeurs domiciliés dans le département de Meurthe-et-Moselle sont désormais déposées uniquement à la préfecture de Meurthe-et-Moselle à Nancy.

Ce qui change

Votre dossier sera déposé sur rendez-vous à la **Préfecture de Meurthe-et-Moselle, 6 rue Sainte-Catherine 54000 NANCY**

Vous pouvez prendre rendez-vous :

- Soit par mel à l'adresse suivante : pref-rdv-sejour@meurthe-et-moselle.gouv.fr
Merci d'indiquer dans votre mel :
 - Nom, prénom
 - Date et lieu de naissance
 - Numéro de la carte de séjour en votre possession
 - Adresse
 - Numéros de téléphone
- Soit auprès du pré-accueil du service Immigration Intégration de 8h30 à 12h00.
Une convocation vous sera remise avec la liste des pièces à apporter le jour du rendez-vous.

Infos pratiques

- Accueil : Les matins de 8h30 à 12h00.
- Dépôt de demandes de cartes de séjour : Sur rendez-vous les matins de 8h30 à 12h00.
- Retrait des cartes de séjour : Sur rendez-vous les après-midis de 13h30 à 15h30.
- Dépôt de demandes et retrait de documents pour mineurs: Les mercredis après-midis de 13h30 à 15h30.
- Pour plus d'informations, vous pouvez vous renseigner sur le site internet de la préfecture, rubrique Démarches administratives/
Etrangers : www.meurthe-et-moselle.gouv.fr ou adresser vos questions par mel : pref-infos-sejour@meurthe-et-moselle.gouv.fr

La validité des cartes d'identité passe à 15 ans

- Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes valides au 1er janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
- Pour plus d'infos rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr



Une conciliatrice de Justice pour le canton de Cirey

Madame Josette Thomas-Stibling a été nommée par Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel de Nancy, conciliatrice de Justice pour le canton de Cirey-sur-Vezouze.

Aussi, si vous rencontrez un problème, avant de saisir la justice

pour engager une procédure judiciaire, il est possible de s'adresser à la conciliatrice de Justice qui traitera toute affaire en mairie de Cirey-sur-Vezouze.

Pour obtenir rendez-vous, il suffit de contacter la mairie de Cirey-sur-Vezouze au 03 83 42 50 27.



La conciliatrice de Justice reçoit dans les locaux de la Mairie le 2ème jeudi et le 4ème jeudi de chaque mois à partir de 14 heures.

PASS Notaires

Nous vous informons qu'un « PASS Notaires » peut vous être attribué en mairie, il vous permettra de bénéficier d'une consultation gratuite chez le notaire.



PASS Notaires
Le notariat face à la crise - Le notaire, mon repère

Concours des maisons fleuries 2013

Les résultats du concours :

• **Maison sans jardin :**

M. et Mme G nelot, 2 rue Jean Mariotte.

• **Maison avec jardin :**

M. et Mme Poirot, 28 Grande rue.

Prix sp ciaux

• **Prix de la permanence florale :**

M. et Mme Dardaine, 11 rue de Ch tillon.

• **Prix de l'utilisation inattendue :**

M. et Mme Lemaire, 29 rue Beau Soleil.

• **Prix de la rocaille printani re et de l'inattendu estival :** M. et Mme Bernard, 27 rue Beau Soleil.

• **Prix de l'alliance des vivaces et annuelles :** M. et Mme Duquenet, 5 rue de Morval.

• **Prix de la mise en valeur du patrimoine :** M. Grandidier pour la grande meule.

• **Prix collectif de quartier :**

Nitra avec mention pour M. et Mme Aubry

LES JARDINIERS LES PLUS M RITANTS (Est R publicain du 4 d cembre)

Le concours des plus belles maisons fleuries du village a  t  reconduit cette ann e. Il ne fallait pas s'inscrire, les meilleures maisons ont  t  choisies selon des crit res bien d finis par les personnes charg es de la s lection. Chaque laur at a re u un dipl me original avec, en fond, la photo de sa maison fleurie, un ch que de 50   pour le premier prix et de 25   pour les prix sp ciaux.

Une c r monie conviviale a  t  organis e   la salle des f tes par Josiane Tallotte, maire de la commune, en l'honneur des jardiniers amateurs qui, par leur passion des fleurs et leurs compositions florales, ont embelli la commune en la rendant plus attrayante et accueillante le temps d'un  t .

Pour les cat gories « maison sans jardin » et « maison avec jardin » M. et Mme G nelot et M. et Mme Poirot obtiennent le premier prix.

Dans la cat gorie des prix sp ciaux « quartiers fleuris » M. et Mme Aubry ont re u des bouteilles de cr mant   partager avec les habitants du quartier Nitra. Dans la cat gorie « utilisation inattendue de fleurs », ce sont les  poux Lemaire qui se sont distingu s. M. et Mme Bernard ont s duit par leur « plantation inattendue et rocaille printani re » tandis que pour la cat gorie « alternance de vivaces et annuelles » ce sont les  poux Duquenet qui ont r ussi le plus beau mariage. Enfin, M. Grandidier a convaincu le jury pour sa « mise en valeur du patrimoine ». Les  poux Dardaine enl vent quant   eux la premi re place pour la cat gorie « permanence florale ».

Des bulbes   planter pour le printemps prochain ont  t  remis   M. et Mme Kubler, M. et Mme Neveu, Mme Erhl  et Mme G rard pour le fleurissement des fontaines sans eau de leur quartier.



*Remise des prix lors du
March  de No l de la Maison Pour Tous*



1^{er} prix
Maison sans jardin



1^{er} prix
Maison avec jardin





Prix de la permanence florale

Prix de l'utilisation
inattendue
(fraisiers sur balcon)



Prix de la rocaille printanière
et de l'inattendu estival

Prix de l'alliance des vivaces et annuelles



Prix de la mise en valeur du patrimoine



particulier, Giriviller

« Reconquérir les rues, exemples à travers le monde et pistes d'actions »

(éditions ULMER, 2012)

Nicolas Soulier, architecte urbaniste



particulier, Mandres-aux-Quatre-Tours

Extrait du flor'Infos d'octobre 2013
Conseil général du Meurthe-et-Moselle



Prix collectif de quartier

Pourquoi reconquérir les rues ?

Parce que c'est là que se joue, sans que l'on en soit toujours très conscient, une grande partie de la qualité de vie dans une ville ou un village. Il y a des rues où l'on se sent bien, des rues vivantes - sans forcément être commerçantes - où l'on se dit qu'on aimerait bien habiter et élever nos enfants. Et puis il y a des rues qui, à l'inverse, nous semblent mornes, stériles, désertes, et qui malheureusement sont devenues plutôt la norme dans notre pays. Pourquoi ? Est-ce inéluctable ?

Dans ce livre, fruit de ses 30 années d'expérience d'architecte et d'urbaniste, Nicolas Soulier nous montre que c'est, certes, une histoire de voitures, auxquelles on accorde souvent une place disproportionnée, mais pas uniquement. Il nous montre que c'est avant tout une histoire de vie spontanée, de cadre qui permet à cette vie spontanée de s'exprimer ; que cela tient souvent à des détails, des petites modifications qui, quand elles sont accumulées, peuvent avoir de grands effets.

En France, la situation paraît souvent bloquée, stérilisée, et nombreux sont ceux qui pensent que si le progrès a détruit les rues, il faut s'y résoudre sans nostalgie. Après avoir effectué un état des lieux de nos blocages franco-français, Nicolas Soulier nous montre que cette situation n'est pas inéluctable et que de nombreux exemples de « reconquête des rues » fleurissent à travers le monde. De ces situations exemplaires, prises en Allemagne, en Suisse, au Danemark, en Angleterre, au Canada, aux USA et au Japon, l'auteur tire des conclusions pratiques et propose des pistes d'action pour « reconquérir nos rues ».

Nicolas Soulier est intervenu le 19 octobre dernier, lors de la cérémonie de remise des prix des maisons, des villes et des villages fleuris.

C.C.A.S. - Le Goûter des aînés

C'est devenu une tradition quasiment une institution pour le C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale) de Val-et-Châtillon d'organiser chaque année en ce début de mois de février une rencontre gourmande, sous le signe des crêpes, pour le simple plaisir de gâter nos aînés. Beaucoup avaient répondu présent à l'invitation, malgré le temps hivernal, de madame le maire, Josiane TALLOTTE, ce samedi 9 février 2013, à 14 heures, à la salle des fêtes, dont notre toute pimpante doyenne, madame Simone CHOPI-NEZ, âgée de 94 printemps ! Cette édition avait pour parrain et marraine monsieur et madame Robert HALBEHER, habitant rue Molière. Ce fut aussi l'occasion d'accueillir de nouveaux habitants fraîchement installés rue Jean-Mariotte.

Pour certains, cet événement donne l'occasion de se revoir, de se donner des nouvelles des enfants ou de la famille, de parler d'autrefois, « du bon vieux temps », afin

de laisser l'instant d'une après-midi les soucis de santé ou le poids de la fatigue des années qui passent. Comme le dit si bien le Général MacArthur, la jeunesse n'est pas un état physique mais bien un état d'esprit ! Et à voir l'énergie qui s'est dégagée à la « buvette », cet adage semble bien être une réalité !

Pour enchanter ces moments de retrouvailles et de fête, c'est l'ensemble choral badonvillois « Musique à l'Oreille », un chœur qui a du cœur, sous la baguette d'Anne-Marie SAILLOUR, et la toute nouvelle présidence de Fabien GRITTI, qui a fait chanter et fredonner

aux anciens du « Val » les airs d'antan allant de Joinville-le-Pont à Etoile des neiges, en passant par Méditerranée ou encore La Romance de Paris.

Les intermèdes musicaux auront permis aux convives de faire une pause dans les agapes et de profiter des artistes pleins d'entrain. Anne-Marie SAILLOUR, à l'accordéon, et Christian HARTZ, à la trompette, se sont lancés dans un duo uniquement instrumental terminant le récital par la célèbre chanson de Claude NOUGARO, Armstrong ! Ces quelques heures auront été à coup sûr un véritable régal pour les papilles mais aussi pour les oreilles !

Un grand bravo et un grand merci doivent être décernés aux petites mains de l'ombre qui ont réussi, par leur savoir-faire culinaire, à satisfaire au mieux les hôtes du jour. Assurément, tous ont passé une excellente après-midi et beaucoup espèrent déjà se revoir et se retrouver l'année prochaine !

Olivier BENA.



ÊTRE JEUNE

D'après le
Général
Mac Arthur

1945

La jeunesse n'est pas une période de la vie,
elle est un état d'esprit, un effet de la volonté,
une qualité de l'imagination, une intensité émotive,
une victoire du courage sur la timidité,
du goût de l'aventure sur l'amour du confort.

On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années :
on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal.

Les années rident la peau ; renoncer à son idéal ride l'âme.
Les préoccupations, les doutes, les craintes et les désespoirs
sont les ennemis qui, lentement, nous font pencher vers la terre
et devenir poussière avant la mort.

Jeune est celui qui s'étonne et s'émerveille. Il demande
comme l'enfant insatiable : Et après ? Il défie les événements
et trouve de la joie au jeu de la vie.

Vous êtes aussi jeune que votre foi. Aussi vieux que votre doute.

Aussi jeune que votre confiance en vous-même.

Aussi jeune que votre espoir. Aussi vieux que votre abattement.

Vous resterez jeune tant que vous resterez réceptif.

Réceptif à ce qui est beau, bon et grand. Réceptif aux messages
de la nature, de l'homme et de l'infini.

Si un jour, votre coeur allait être mordu par le pessimisme
et rongé par le cynisme, puisse Dieu avoir pitié de votre âme de vieillard.

Présentation des vœux 2013 aux doyens

Visite de madame le maire, Josiane Tallotte, et de son adjoint, Alfred Becker, à notre doyenne Simone Chopinez (94 ans) et à notre doyen Hugues Mongel (86 ans).

Toute pimpante, elle nous attendait près de la table dressée pour un plantureux goûter. C'était les St Nicolas et les Noël's « de notre jeunesse » revisités donc très améliorés.

Longtemps nous avons devisé, fait le tour des photos de la famille qui s'agrandit et se disperse au gré du travail des uns et des autres. Quelle joie de se retrouver pour les 94 ans de l'aînée des Renards !

Enfin, il fallut se séparer et c'est elle qui eut le beau mot de la fin : « je voudrais que ce soit la bonne année tous les jours » !



Deux jours plus tard, nous fûmes accueillis par Hugues, notre doyen. Bien qu'il ait bourlingué dans les pays lointains, il n'est pas un indien ! Même sans calumet de la paix, nous avons sacrifié au rite sacré du café et du joli gâteau doré. Au diable les régimes !

Chaque aîné a reçu des fleurs de saison (souvenir de leurs années de jardinage) et aux couleurs de la Lorraine, ainsi que des gâteaux à déguster avec leurs prochains invités.

Nous les avons quittés, ravis de leur dynamisme et de leur belle jovialité.

C'est un bel exemple à suivre !

Josiane TALLOTTE

Les Journées du Patrimoine

14 & 15 septembre 2013

Quelques jours avant l'automne, la commune de Val-et-Châtillon a organisé ses secondes journées du patrimoine. C'est à l'occasion de l'inventaire réalisé en 2010, en lien avec le Millénaire de l'abbaye de Saint-Sauveur, par Madame Annette LAUMON, Conservatrice départementale, et son équipe, de l'orfèvrerie et des objets culturels de l'église Saint-Laurent, que le thème s'est imposé de lui-même afin de mettre en valeur le riche patrimoine religieux des « Renards » du Val. Et puis, autre repère chronologique à se remémorer, en 1963, il y a tout juste 50 ans, s'achevait une histoire de vie et de cœur entre les sœurs de la Doctrine Chrétienne et les habitants du Val, commencée au milieu du 19ème siècle. Beaucoup se souviennent encore de ces religieuses dont la très charismatique « chère sœur Henriette ».

Un mois seulement après le 10 août, la fête patronale de Saint Laurent, le Val a revêtu de nouveaux habits de fête le temps d'un week-end émaillé de nombreux rendez-vous. Beaucoup ont pu re-

plonger dans les souvenirs d'antan mis en avant notamment par l'exposition installée à la salle des fêtes.

Le dévoilement d'une plaque-souvenir a été la première étape accomplie dans ce pèlerinage dans le temps. Ce fut un geste des plus symboliques et historiques. Par ces mots gravés dans l'éternité de la pierre, « Ici même, en 670, Leudin Bodon, évêque de Toul, fonda l'abbaye de Bon Moutier », c'est le rappel de l'acte fondateur marquant la naissance de notre identité, de notre communauté villageoise. Les siècles qui suivront, le hameau, héritier des vestiges de l'abbaye, deviendra Val de Bon

Journées du patrimoine
2013
Val-et-Châtillon



Organisées par la mairie afin de mettre en valeur l'inventaire (réalisé par le Conseil Général) de l'orfèvrerie, les objets culturels de l'église de Val-et-Châtillon et la vie religieuse des "Renards" d'autrefois.
Informations : 03 83 42 51 07 (mairie)

Exposition
14 et 15 septembre
10h à 18h, Salle des fêtes

Conférences
14 septembre à 14h
Salle des fêtes

Concerts
15 septembre à 15h
Eglise

Vente d'un bulletin spécial sur le thème : entrée libre

Patrimoine Religieux de Val-et-Châtillon

Samedi 14 septembre

- 11h00 Inauguration de la plaque commémorative à l'église
- 11h45 Vin d'honneur - Salle des fêtes
- 14h00 Conférences - Salle des fêtes
- 14h15 Roger Cornibé : de l'abbaye de Bonmoutier aux procès des chanoines
- 15h30 Annette Laumon (Conseil Général) : l'orfèvrerie de l'église St Laurent
- 16h15 Soeur Anne-Marie Lepage : les sœurs de la Doctrine Chrétienne
- 17h00 Olivier BENA : le père Umbricht, prêtre et héros de la Grande Guerre

Dimanche 15 septembre

- 10h30 Messe d'action de grâce en l'église St Laurent
- 15h00 Concerts d'orgue avec le Père BOHLER et du chœur grégorien de Sarrebourg

Affiche officielle des deux journées de festivité.

Moutier avant que les hasards de l'histoire ne le transforment il y a plus de 150 ans en Val-et-Châtillon.



De la première abbesse, Thieberge, à la première femme maire, près de 1 300 ans vous contemplant !



Pascal MARCHAL, sacristain de la paroisse du Val, a également réalisé un gros travail afin de mettre en valeur la paramentique et les objets culturels de l'église. Des pièces d'une grande beauté ont ainsi pu être exposées pour les yeux émerveillés des visiteurs.



Vues panoramiques des deux côtés de l'église où étaient disposées les chasubles, chapes et dalmatiques :



Autel du fond du chœur rehaussé d'une courtine blanche lysée et rouge.





Autel de Saint Laurent.



Autel de la Sainte Vierge.



Autel à Saint Pierre Fourier, saint patron de la paroisse.



A l'issue des discours, un vin d'honneur a été servi à la salle des fêtes.

La deuxième étape était consacrée aux courtes conférences qui chacune avait trait à l'histoire et à la vie religieuse de Val-et-Châtillon. Quatre séquences se sont succédé tout au long de l'après-midi offrant à l'assistance des contenus de grande qualité. Monsieur Roger CORNIBE, auteur de plusieurs ouvrages sur le village dont Val-et-Châtillon, son passé, ses gens, a évoqué les origines de Bonmoutier jusqu'à sa translation à Saint-Sauveur vers 1010. Il a aussi présenté les différents procès qui ont opposé les paroissiens du Val aux chanoines de Domèvre. Madame Annette LAUMON, Conservatrice Départementale, est venue exposer le fruit de son travail d'inventaire et les recherches

s'y rapportant (voir l'édition du bulletin du patrimoine).

Sœur Anne-Marie LE-PAGE, religieuse de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, a retracé les grandes lignes de sa congrégation fondée dans le Toulouais au 18ème siècle tout en s'appuyant sur ce qu'ont vécu les religieuses pendant plus de 130 ans au Val. Enfin, Olivier

BENA, a raconté la vie héroïque du prêtre le plus décoré de la Grande Guerre en la personne du Père Charles UMBRICHT.



Mme le Maire accueillant les auditeurs et présentant le cycle de conférences ...



.... commencé par Roger CORNIBE.



Annette LAUMON, conservatrice départementale.



Olivier BENA évoquant la vie héroïque du Père UMBRICHT.



Sœur Anne-Marie LE-PAGE, religieuse de la Doctrine Chrétienne.

Dimanche 15 septembre, les cloches de l'église Saint-Laurent sonnaient à toute volée pour annoncer la messe d'action de grâce présidée par l'abbé Pierre LOPPINET, et concélébrée par l'abbé Francis SAINT-EVE. Pour l'occasion, l'abbé LOPPINET avait revêtu les ornements liturgiques offerts par Mme MARCELET à l'abbé SENGHER au retour d'un de ses pèlerinages à Lourdes au début des années 1980. Il a été fait mémoire de toutes les religieuses et religieux qui ont vécu à l'abbaye de Bonmoutier, mais aussi tous les religieux, religieuses et curés qui ont annoncé l'Évangile sur la paroisse avec une pensée très particulière pour l'abbé Robert SENGHER, dernier curé résidant de la paroisse du Val, décédé en janvier 2009.

À l'issue de la célébration eucharistique, un moment quasi historique a eu lieu car la commune de Val-et-Châtillon, a restitué officiellement l'ostensoir-soleil de style néo-gothique qui appartenait à la commune de Saint-Sauveur. Il



Du Val à Saint-Sauveur, Josiane TALLOTTE restitue l'ostensoir-soleil à Philippe ARNOULD.



Prière et recueillement afin de rendre grâce pour tout ce qui a été vécu et ce qui se vit encore aujourd'hui sur la paroisse du Val.

avait été faussement intégré à l'inventaire de l'église du Val. En effet, avant son départ définitif en 2001, l'abbé SENGHER, par mesure de sécurité, avait décidé de le conserver dans le trésor de l'église du Val car celle de Saint-Sauveur ne possédait aucun endroit pour le garder. C'est l'œil avisé de Pascal MARCHAL qui a permis de rendre à César ce qui appartenait à César ...

C'est par une décision unanime du 30 août 2013 que le conseil municipal avait autorisé ce transfert et ce retour définitif pour le plus grand plaisir de Monsieur le Maire et de ses administrés.

Vers 15 heures, près d'une centaine de personnes se sont rassemblés et ont été conquises par les performances enchanteuses du chœur grégorien de la région de Sarrebourg pour le dernier opus de ces journées du Patrimoine. Formé en 2007 et composé d'éléments des différentes chorales paroissiales, sous la direction de Jean-

Marie GERMAIN, le chœur grégorien a exécuté admirablement les pièces de la messe et des vêpres de la Croix Glorieuse, en concordance avec le calendrier liturgique du jour. À l'unisson ou à deux voix, accompagnés par l'organiste Armand RAMM, ils ont transporté les mélomanes dans un temps qui a rappelé aux plus anciens leur jeunesse lorsque le latin était la langue liturgique. Même l'encens brûlé pour l'occasion a réveillé une mémoire bien vivante. Le père Emmanuel BOHLER, natif d'Hermelange, est venu également rehausser ce moment musical par son talent et sa maîtrise parfaite de l'orgue. L'instrument date de 1858 et a été conçu par le facteur Nicolas Nicolas JEANPIERRE de Rambervillers. Gisèle BOURBON, organiste titulaire, en hommage à son père, François ROMARY, qui fut aux claviers près de 50 ans jusqu'à son décès en 1992, a interprété en prélude de ce concert un hymne d'Henry PURCELL, Preiset Gott, der unser aller Leben.





Le bel ensemble vocal sarrebourgeois a été apprécié pour sa prestation de haute qualité.

Madame TALLOTTE, maire de Val-et-Châtillon, et Pascal MARCHAL, sacristain, entourant les concertistes : l'abbé BOHLER (à droite de Mme le Maire) et le chœur grégorien.



Souvenirs, souvenirs ... en noir et blanc.

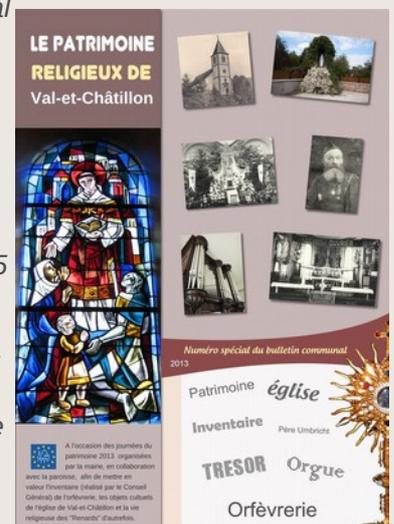
Une exposition rassemblant près de 200 photographies ou cartes postales anciennes, prêtées gentiment par Rémi GERARD ou offertes par Pierre MARCHAL, correspondant paroissial pour le Val, ont apporté un certain cachet à l'événement, offrant à beaucoup comme une petite madeleine de Proust. Le diaporama déroulant sur écran blanc sur la scène, permettait une vision XXL des mêmes documents.

En guise de conclusion, remercions toutes les personnes qui de près ou de loin ont œuvré à la grande réussite de ces deux journées sous le signe du passé et du patrimoine. Trop nombreuses et par peur d'en oublier, elles resteront dans la discrétion et dans l'humilité de leur entreprise.

Olivier BENA

Crédits photographiques : Pascal ACREMENT, Olivier BENA, Marie-Thérèse GERARD, Alain GERARD et Eric GIRARD.

Un numéro spécial du bulletin municipal composé de 76 pages a été édité pour ces journées du Patrimoine. A tirage limité, il est vendu au prix de 5 €. C'est un beau souvenir à partager et à offrir à celles et ceux qui veulent revivre toute l'histoire religieuse des « Renards » d'autrefois.



Election de la Jeune Fille de Lorraine

Pour la deuxième année consécutive, la commune de Val-et-Châtillon a accueilli en sa salle des fêtes l'élection de la Jeune Fille de Lorraine, édition 2013. Au total, huit candidates issues des quatre départements de la région (Lunéville, Sarrebourg, Saint-Mihiel, Saint Dié des Vosges, ...) et provenant d'horizons différents, ont concouru afin de remporter le titre.

Après les passages dans les trois tenues réglementaires, le jury a décidé de désigner Mégane Voiret de Lunéville comme Jeune Fille de Lorraine 2013. La malheureuse avait échoué en 2012 en devenant 1ère dauphine, à quelques points du couronnement final. C'est sous le regard fier de sa famille, de ses amis et des 70 personnes présentes dans la salle, que le président-fondateur Jacques Fraimbault d'Allos a annoncé le résultat et que Josiane Tallotte, maire de Val-et-Châtillon et présidente d'honneur du jury, lui a remis l'écharpe tant convoitée.

La soirée a été animée par Pierre alias DJ Remix aux platines et par les membres de la Maison Pour Tous pour la partie restauration. Soulignons également le travail exceptionnel des coiffeuses et de la maquilleuse qui ont œuvré à la beauté de l'élection sans oublier Prisca, jeune fille de Lorraine 2007, qui a fait répéter les candidates et appris des mises en scène pour rehausser la qualité de l'événement. Assurément, Val-et-Châtillon aura vibré au son du charme, du glamour et de l'élégance le temps d'une soirée.



Josiane Tallotte félicitant la lauréate...

Olivier BENA

Les 8 candidates :



Soirée théâtrale « pépère » à mourir de rire.

Dans le cadre des représentations de leur nouvelle pièce, la troupe La Goutte d'Eau de Réchicourt-le-Château a fait étape le temps d'une soirée hilarante à la salle des fêtes communale à l'invitation de la Municipalité. L'ensemble s'est déjà produit en avril 2012 avec une pièce de Labiche.

Ecrit par son jeune metteur en scène, Jérôme Guillo-teau, cette création est née des improvisations auxquelles les acteurs se livrent lors de leurs répétitions. La pièce intitulée « Le Pépère » a conquis un public nombreux venu passer un moment de rire et de bonne humeur dans la grisaille de l'automne.

« Le pépère est mort à 102 ans. C'était un vieux bourru, acariâtre. C'est mon père. Moi je suis en couple depuis 60 ans ». Il y a des engueulades. Le fils picole, un frère réapparaît pour toucher de l'argent, des notaires escroquent la famille. Il y a un héritage de 148 saucisses. On apprend que le pépère avait entretenu des relations avec sa belle-fille et qu'il était homosexuel. En plus il y a une histoire de meurtre avec enquête policière », résume Gérard Kelle, président de la Goutte d'Eau.



Des disputes, des quiproquos, des rebondissements, des jeux de mots font de cette comédie dramatique de vieux en deux actes, un grand moment de détente et d'amusement. De la cuisine au bistrot, en passant par une cellule de prison, les personnages investissent différents décors inspirés des années 1980. « Nous avons beaucoup travaillé sur les conseils du metteur en scène. Il est exigeant sur le rythme du jeu et la rigueur. Quand il rit, c'est bon signe ! », livre Gérard Kelle.

Neuf acteurs amateurs, âgés de 16 à 71 ans, issus de Réchicourt, Moussey, Avricourt et Foulcrey, partagent les planches. Ils sont retraités, étudiants, commercial, animateur, surveillante et répètent cette comédie « franchouillarde » depuis six mois dans l'ancienne salle d'école à Foulcrey. Le casting

se compose de Gérard Kelle dans le rôle de Gigi, fils aîné du pépère, son épouse Eugénie, émotive et simplette, jouée par Pauline Sichel, ou encore Paul, le petit frère de Gigi, à la nature inquiétante avec un dédoublement de personnalité, joué par Eric Denny. Interviennent aussi Thomas Gottar dans le rôle de Céleste, le meilleur ami de bar de

Pépère, ses amantes Marie France Jeanin, surnommée Marinette, au look de petite fille nerveuse et surexcitée, ainsi que la surnoise Stéphanie, maître notaire jouée par Pauline Pelte, et l'amant du pépère, Jean Kelle dans le rôle de Salomé, homme à tout faire et grand dragueur. S'inscrivent également le commissaire Simon, personnage surnois joué par Cédric Denny, chargé de l'enquête sur la mort du pépère, et Jacques, joué par Pierre Annesser, le bizarre notaire chargé de la succession.

A l'entracte, la Maison Pour Tous de Val-et-Châtillon a assuré une petite buvette afin que chacun puisse discuter et échanger autour de la pièce et avec les acteurs en buvant une boisson chaude de circonstance.

Olivier BENA



Devoir de mémoire à Val-et-Châtillon

Victoire du 8 mai 1945 :

Mercredi 8 mai 2013 se sont déroulées les traditionnelles cérémonies de commémoration de la Victoire de 1945, quelques jours avant le 70ème anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, après l'unification des mouvements de la zone sud, par Jean Moulin, le 27 mai 1943. Les membres du conseil municipal, sous la présidence de Mme Tallotte, maire de Val-et-Châtillon, les membres de la section A.M.C. de Val-et-Châtillon, les anciens combattants, plusieurs porte-drapeau représentant les différentes associations patriotiques locales, Mme et M. Philippe ANDRE, ancien maire de la Commune, une délégation de sapeurs-pompiers, des habitants de la commune ... se sont réunis sur la place du Maréchal Foch pour se rendre ensuite en cortège jusque l'église Saint Laurent afin d'assister à une célébration du souvenir des défunts de la guerre et à une prière pour la paix conduite par des paroissiens en l'absence de l'abbé Pierre LOPPINET, Curé de la paroisse, en pèlerinage à Lourdes pour le rassemblement Diaconia 2013.



Lecture des différents messages officiels.

A l'issue de l'office religieux s'est tenue la cérémonie au Monument aux Morts en présence d'une vingtaine d'élèves de l'école Gratien Lorrain accompagnés de leurs parents et d'une maman encadrant le groupe. Deux messages officiels ont été délivrés : celui de l'U.F.A.C., lu par le président de l'A.M.C., Monsieur Pierre Sommier, puis celui du ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, lu par Monsieur Christian Bernard, 1er adjoint au maire. Puis, un dépôt de gerbes a eu lieu par la Commune, l'A.M.C. et pour finir par deux élèves de l'école qui

ont déposé chacun un bouquet sur le Monument aux Morts. L'assistance a ensuite observé une minute de silence en mémoire des victimes militaires et civiles de la 2ème guerre mondiale. Les écoliers ont poursuivi par la lecture d'un texte sur la 2ème Guerre Mondiale et le 8 mai avant d'entonner l'hymne national, la Marseillaise, avec tous les autres participants.

Le vin d'honneur offert par la Municipalité à la salle des fêtes aura permis d'honorer plusieurs diplômés du Don du Sang : Mlle Stéphanie CHAROLET, Mme Bernadette MILLION, Mme Catherine CLAUDE et M. Emmanuel EBEL. Ils ont été récompensés pour leurs dons fréquents et nombreux. Afin de se souvenir des événements qui se sont déroulés en juin 1940, deux autres cérémonies ont aussi eu lieu le 16 juin au « Trou Marmot » (voir bulletin de 2009 ?) et le 18 juin, au Monument aux morts, commémorant l'Appel du Général de Gaulle.



Lecture et chant par les élèves de l'école Gratien LORRAIN.



Vin d'honneur à la salle des fêtes et remise de diplôme pour les donateurs de sang.

11 novembre 1918 :

Quelques semaines avant l'entrée en 2014 dans le « Centenaire de la Grande Guerre » et quelques jours après son lancement officiel par le Président de la République, le Val s'est souvenu de ses enfants morts au combat et dont les noms sont gravés pour l'éternité dans le marbre du Monument aux Morts. La traditionnelle cérémonie a débuté à 11h30 place du Maréchal Foch. Comme pour le 8 mai, toutes les forces vives de la commune étaient présentes et notamment un groupe d'élèves de cycle de l'école Gratien Lorrain accompagné par leur enseignant, M. Jean-Philippe HADOT. Ces derniers ont lu des lettres montrant la vie difficile des soldats dans les tranchées éprouvés par le froid, la faim, la boue et la peur de mourir à tout instant au front par l'envoi d'un obus par l'ennemi.



Dépôt de gerbes par l'AMC et la commune de Val-et-Châtillon.



Durant son allocution avant le vin d'honneur, Mme Tallotte a rappelé l'importance de la collecte des documents se trouvant dans les greniers, témoins de la Grande Guerre, en faisant référence à la campagne nationale de recensement.



Lecture et chant par les écoliers de la classe de M HADOT.

Olivier BENA,
Correspondant Défense de la Commune

Ecole Gratien LORRAIN

Année scolaire 2013-2014

Personnel

- Mme MICHEL, directrice et enseignante de la classe des TPS/PS/MS/GS
- Mme THOLANCE, enseignante de la classe des CP/CE1
- Mr HADOT, enseignant de la classe des CE2/CM1/CM2
- Mme ROLAND, EVS d'aide à la direction et aide à certains élèves en difficulté.
- Mme Delphine ETIENNE, ATSEM

Effectifs (56 élèves)

PS/MS/GS : 1 TPS inscrit, 3 PS mais 4 inscrits, 6 MS, 10 GS

CP/CE1 : 9 CP et 6 CE1

CE2/CM1/CM2 : 5 CE2, 5 CM1, 12 CM2

Représentants élus des parents d'élèves

Mr THOLANCE, Mme KERN et Mme ZIMMER.

Mme MILLION est suppléante.

Intervenants et dispositifs en lien avec l'école

- Aide pédagogique complémentaire : du lundi au jeudi de 11h30 à 12h consacrée aux élèves en difficulté.
- Accompagnement éducatif : les jeudis pour les élèves du CP au CM2, ciblés par les enseignants. De 16h30 à 18h : aide aux devoirs et activités sportives avec un intervenant : Paul Mombert.
- Lire et faire lire : Pour les GS, les lundis de 16h30 à 17h15 avec des personnes bénévoles.
- Le DRE (dispositif de réussite éducative) : Mis en place par la mairie de Cirey. Les enseignants proposent aux parents des enfants concernés, de participer (après validation de la commission) au DRE.
 - Pour le cycle 1 (de la TPS à la GS) : ateliers de langage par exemple.
 - Pour le cycle 2 (CP/CE1/CE2) : Coup de pouce lecture et lecture écriture
 - Pour le cycle 3 (CM1/CM2) : Semi-internat.
- Le bibliobus : 5 fois par an

Retour sur les activités de l'année scolaire 2012-2013

Sortie au zoo d'Amnéville

Le 24 mai 2013, les classes de CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont rendues au zoo d'Amnéville. Les enfants ont pu découvrir des animaux venant du monde entier : des lions, des tigres, des éléphants, des girafes, des rhinocéros, des singes,.....

Ils ont assisté à différents spectacles : « La baie des lions de mers » accueille le spectacle des otaries. Les dresseurs effectuent un travail formidable avec ces animaux. Après le repas tiré du sac, c'était au tour des perroquets et autres aras de faire le spectacle. Ensuite, nous avons vu un ours polaire. Une soigneuse lui donnait à manger tout en apportant beaucoup d'informations sur ce magnifique animal. Enfin, pour clore cette belle journée, il y eut un spectacle de rapaces : des aigles, des vautours, des condors tournaient au-dessus de la tête des enfants ravis.



Voilà, la journée avait passé trop vite et il était temps de rentrer avec des souvenirs inoubliables d'animaux du monde entier.

Sorties

E.N.S (Espaces Naturelles Sensibles)

Au cours de l'année scolaire 2012/2013, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont pu bénéficier de l'intervention de la maison de l'Environnement de Vaudigny. L'objectif était de sensibiliser les enfants au respect de la nature et au développement durable. Le thème choisi était les amphibiens.

Tout d'abord, un intervenant est venu en classe expliquer les différents types d'amphibiens et leurs modes de vie.

Par la suite, trois sorties sur le terrain ont eu lieu à la découverte de nos amis, les amphibiens et de leurs milieux de vie. Les sorties se sont faites dans différents lieux aux alentours d'Azerailles, dans un grand espace protégé appelé Espace Naturel Sensible (E.N.S).

Les élèves ont découvert comment les amphibiens pouvaient se fondre dans le décor grâce à leur adaptation à la nature. Ils ont pu également observer des crapauds communs entrain d'hiberner, des crapauds sonneurs dans les ornières, des têtards et des tritons autour d'une mare..... Les enfants ont apprécié ces sorties malgré le temps capricieux du printemps passé.



Découverte de la nature

Tous les élèves ont participé à des animations, organisées et financées par La Maison du Département, sur le thème de la découverte de la nature, d'un espace naturel sensible, pour les maternelles et les CP/CE1.

D'abord nous avons observé et nommé le paysage : La rivière, la prairie et la forêt lors d'une promenade.



On a cherché dans la prairie des morceaux de tissus et on s'est aperçu que l'on trouvait facilement ceux qui étaient de couleur différente de celle de la nature.

Et puis nous devions mettre la main dans un sac et deviner ce qu'il y avait dedans : de la terre, l'écorce d'un arbre...

Nous avons observé des « traces » d'animaux comme une tau-pinière et des traces de pattes de renard ! Mais nous n'avons pas vu d'animaux, car ils ont peur de nous !

Nous avons passé deux belles journées !

Les élèves de Mme MICHEL ET Mr LOMBARD



Les élèves de la maternelle ont passé une journée avec ceux de l'école de Petitmont à la ferme de Reillon. Ils ont pu visiter la ferme, fabriquer du pain, comprendre la fabrication des yaourts ou du beurre et jouer à de petits jeux permettant de découvrir les différentes familles d'aliments.

Intervention en sport (hand-ball)

Pour renforcer le lien école-collège et pour que le passage de la classe de CM2 vers la 6ème se passe le mieux possible, différentes actions ont été menées entre les élèves de ces différents niveaux. Une action consistait à organiser une rencontre sportive autour du handball, au mois de mai au collège de Cirey-sur-Vezouze. Le tournoi regroupait les élèves de 6ème du collège et les élèves de CM2 de Cirey-sur-Vezouze, de Petitmont et de Val-et-Châtillon.

Afin de préparer au mieux ce tournoi, un intervenant sportif est venu à deux reprises (en octobre 2012 et en mai 2013) à Val-et-Châtillon, initier les enfants aux joies du handball. La séance se déroulait sur la matinée, avec des ateliers spécifiques (se faire des passes, tirer au but, défendre,..) qui débouchaient sur des matchs. Les enfants ont beaucoup apprécié de jouer à un sport collectif qu'ils ne connaissaient pas bien auparavant.



Le concours des écoles fleuries



Cette année, notre école s'est classée 6ème au concours des écoles fleuries, organisé par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

Nous avons planté des graines et des bulbes, mais nous n'avons pas pu voir le résultat avec le mauvais temps du printemps...



Arbres fruitiers et hôtel à insectes

Tous les enfants de l'école ont assisté à la plantation de deux arbres fruitiers devant l'école et ont participé à la fabrication de « l'hôtel à insectes ».





Le lapin de Pâques est passé et tous les enfants de l'école ont eu leur petit panier « poisson », et ce grâce à l'investissement de l'association des parents d'élèves.

Merci à eux pour les nombreuses actions organisées pour l'école !



Lire et Faire Lire

Lire et faire lire est un programme qui s'adresse aux enfants des écoles primaires, pour développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature.

Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe, une fois par semaine, durant toute l'année scolaire.

Les lundis de 16h30 à 17h15, Brigitte, Elizabeth, Marie-Thérèse et Paul accueillent 10 élèves de maternelle grande section: Célestin, Cindy, Dorian, Léa, Katheleen, Steven, Théo et Tom.

Un groupe d'enfants très motivés et très intéressés!

Les adultes aussi ont beaucoup apprécié ces moments de partage autour de la lecture.

La dernière séance s'est terminée par un goûter.



Association des Parents d'élèves de l'école GRATIEN LORRAIN

Encore une année qui s'est bien déroulée et a été riche en manifestations.

NETTOYONS LA NATURE

Le 27 septembre 2013 à 17h00 après la sortie de l'école une vingtaine d'enfants ainsi que quelques parents se sont réunis pour participer à la journée " Nettoyons la nature " en partenariat avec les supermarchés Leclerc. Les déchets ont été ramassés autour de l'école où il y avait beaucoup de mégots de cigarettes, autour et sur le terrain de foot, aux abords de l'étang et au parc de jeu. Comme l'an dernier beaucoup de verre entier ou cassé a été ramassé à l'école, autour du terrain de foot, aux abords de l'étang, au parc de jeux. Nous avons terminé par un goûter.



NOEL

Comme chaque année en partenariat avec la mairie de Val-et-Chatillon et la MPT, le spectacle de Noël a eu lieu le 21 décembre 2012. Les enfants ont assisté à un spectacle de contes musicaux puis reçu un livre des mains du Père Noël. Tout s'est terminé par un goûter.

Le défilé de Carnaval s'est déroulé le 28 mars 2013 ; les élèves de maternelle sont restés dans l'enceinte de l'école à cause du grand froid. Tous les élèves sont arrivés costumés pour accompagner les parents à faire le tour du village pour vendre leurs beignets. Nous avons ensuite terminé par un bon goûter pour les enfants de l'école.



BOURSE AUX JOUETS

La bourse aux jouets s'est déroulée sur trois jours 9-10 et 11 novembre 2013 dans la salle derrière l'école. Grâce à toute la publicité faite, le succès fut au rendez-vous.

SAINT NICOLAS

Comme chaque année, le patron des écoliers a fait une petite visite en décembre, les bras chargés de chocolat pour les enfants, accompagné du Père Fouettard ; quelques larmes ont coulé chez les petits et les moyens.

MARCHE DE ST NICOLAS

Nous avons participé au marché de St-Nicolas dans la salle de fêtes pour vendre des objets et des gâteaux confectionnés par les enfants avec les enseignants et quelques parents.

PAQUES

Les parents ont été mis à contribution pour bricoler un petit panier original, sous forme de poissons, de couleuvres différentes qui a ensuite été destiné aux enfants de l'école ; remplis de chocolats, ceux-ci ont été disséminés dans le parc, pour permettre aux enfants d'aller à la chasse aux œufs.



UN CYCLE DANS L'EAU

En partenariat avec le CAJT de la Haute-Vezouze, une quarantaine d'enfants du canton ont participé à cinq séances de préparation à la nage, tous les samedis de mars / avril à la piscine municipale de Sarrebourg. (Merci à Christelle notre chauffeuse de bus qui a fait le trajet et nous a encadré et aidé les tous petits)



Merci à Christelle, Pascaline, Delphine, Steven, Paul, Stéphanie, Leila et Eléonore d'avoir accompagné à toutes les séances.

DETENTE EN FAMILLE

Toujours en partenariat avec le CAJT, une journée familiale à Center Parcs a été organisée avec une soixantaine de personnes adultes enfants qui ont pu profiter de la piscine des toboggans etc....

LOTO

Le loto du 11 mai à la salle des fêtes fut une grande réussite. Les nombreux lots ont fait bien des heureux, particulièrement le gagnant du gros lot (un coffret WONDERBOX 3 jours et 2 nuits insolites). Nous remercions les dirigeants de parcs d'attractions ayant offert des lots.

TOMBOLA

La tombola de la fête des mères et des pères a permis à 6 gagnants de remporter des fleurs et d'autres cadeaux.

Grâce à toutes ses manifestations l'association a réussi à récolter les fonds pour la participation au grand voyage de la classe de CE2-CM1-CM2 qui se déroulera sur L'ILE DE NOIRMOUTIER en Vendée en juin 2014.

Nous poursuivons nos actions pour l'année prochaine.

KERMESSE

Cette année encore la kermesse de l'école le 28 juin a donné lieu à un joli spectacle préparé par les enseignants. Les enfants ont pu apprécier les différents jeux et activités proposées. La journée s'est terminée par un repas.

UNE JOURNEE LUDIQUE ET RAFRAICHISSANTE

Le 20 juillet 2013 en partenariat avec le CAJT de la Haute Vezouze une journée au domaine des TROIS FORETS a été organisée. Une trentaine de personnes de tous âges ont pu profiter de la piscine à vagues, des toboggans aquatiques mais aussi de la pataugeoire.

Merci aux accompagnateurs et accompagnatrices puisque sans eux ses sorties ne pourraient pas se faire.

UN WEEK END DECOUVERTE ET SPORTIF

L'association des parents d'élèves en collaboration avec Bruno Champagne (animateur de CAJT de la Haute Vezouze) a été porteuse du projet d'amener un groupe d'ados du canton en week end au domaine des trois forets dans la foret des Harcholins. Ils ont pu profiter de dormir en cottage, d'aller à la piscine, jouer au bowling aller à la salle de jeux vidéo. Le samedi après-midi ils ont fait une partie de Paintball. Le dimanche en fin de matinée c'était Accro-branches. Tout le monde était content et sont reparti bien fatigués. Ils sont prêts pour un autre projet.



La Trésorière : CHAROLET STEPHANIE

Bonne année 2014 à tous !

MAISON POUR TOUS

En 2013, malgré des moyens humains et financiers considérablement réduits, la MPT a poursuivi ses activités, portée par le dévouement et l'enthousiasme de ses membres.

EN PARTENARIAT AVEC LE CAJT :

- Le 27 décembre 2012, loto de Noël des enfants, à la salle des fêtes de Cirey. Malgré une assemblée bien plus clairsemée que d'ordinaire au Val, les enfants présents ont pu gagner des montagnes de friandises, et repartir très heureux en fin d'après midi.
- Deux cycles de 6 séances de kayak ont été organisés sur le plan d'eau du Val, au bénéfice des enfants du territoire le premier en avril, mai et juin et le second, de fin août à fin septembre. Le prestataire de service étant le club de Gondrexange.
- Le 29 avril, une bourse à projets au bénéfice de l'Association des Parents d'Elèves du Val a permis de financer la participation d'enfants et d'adultes à un séjour au center Parc en contrepartie, les kayaks ont été nettoyés et repeints.
- Le 4 mai, dans le cadre du Festiv'agité a eu lieu à la salle des fêtes de Val et Châtillon une soirée musicale qui a rencontré un vif succès et dont la MPT a assuré la restauration.
- Le 17 juillet, une autre bourse à projets a permis d'envoyer des jeunes à Soliday contre le nettoyage des chaises de la salle des fêtes de Val-et-Châtillon.

NOS MANIFESTATIONS

- Les 8 et 9 mars, nous avons organisé une Bourse aux Affaires à la salle des fêtes de Val et Châtillon afin de permettre à chacun de vider ses placards et son logement, d'objets et de vêtements n'ayant plus d'utilité et, à d'autres de s'équiper à très faible coût.
- Le 13 avril, le traditionnel loto de la MPT a fait bien des heureux grâce à de superbes lots minutieusement choisis, par les membres du bureau. Chacun a également pu se restaurer tout au long de la soirée.
- Le 16 juin, nous avons bénéficié d'un temps très agréable à l'occasion de la Fête de l'Eau. Cette année, nous avons enregistré la participation de l'Association Croc Blanc de Cirey, de la Cani Rando de Monsieur KUHN de Bionville ainsi que des ânes de Marielle, de l'association des Roseaux de la Vezouze, dont les pêcheurs ont été très présents et appréciés,



du Club de canoé de Gondrexange, du club de danse Country de Blâmont (toujours aussi spectaculaire), de l'équipe de prévention et des jeunes du Territoire. Nous avons également bénéficié de l'aide et du soutien du CAJT.



- Du 22 juillet au 9 août, comme chaque année, la MPT a mis toute son énergie et ses ressources au profit de l'organisation de son Accueil de Loisirs. Les enfants ont pu participer à bien des jeux et activités dont les moindres n'ont pas été les sorties à la luge d'été au Col de la Schlucht et à la Forêt de Goupil. La dernière semaine, les enfants se sont retrouvés en mini camp à la Boulaie. Cette année, tous les repas des trois semaines ont été assurés par la MPT elle-même, afin de permettre aux enfants de profiter de la journée entière, grâce à la présence de Marie Jo, Delphine, Laura, Laszlo, et Nikita.

- Le 15 août, comme chaque année, a eu lieu la fête du village. Et là aussi, le temps a été bien clément, permettant aux nombreux exposants et participants de passer une excellente journée. La MPT a bénéficié de l'aide de la JS VAL renaissante,



pour l'installation et le rangement ainsi que pour la partie buvette et restauration. A la nuit tombée, le feu d'artifice offert par la municipalité a, comme chaque année, remporté un vif succès et permis de clôturer en beauté cette bonne journée.

- Les 30 et 31 août, la MPT a organisé sa seconde Bourse aux affaires de l'année, dans le but d'aider les familles à préparer à moindre coût la rentrée scolaire.
- Le 21 septembre, pour la deuxième année consécutive, la salle des fêtes du Val a été le théâtre de l'élection de Miss Jeune Fille de Lorraine. La MPT

sollicitée pour porter cette manifestation avec la commune s'y est employée notamment en assurant entre autres la restauration.

- Le 31 octobre, nous avons organisé le loto d'Hallowenn pour les enfants du territoire. Comme d'ordinaire, ce fut une réussite, et les enfants ont en fin d'après midi quitté ravis la salle des fêtes pour aller récolter d'autres bonbons et friandises auprès des habitants du village.



- Le 8 novembre à l'occasion de la représentation théâtrale « Le Père », la MPT a tenu un petit stand restauration/buvette.
- D'ici la fin de l'année, la MPT organisera :
- Le 1er décembre, le marché de Noël à la salle des fêtes.
- Le 20 décembre, en partenariat avec la Commune et l'Association des Parents d'élèves, le Noël des enfants de notre école. Les élèves verront un spectacle musical, puis recevront la visite du Père Noël, qui ne manquera sûrement pas de les gâter, et pourront ensuite goûter.

Sections

La **section informatique**, mise en sommeil depuis de trop nombreux mois, devrait reprendre ses activités à partir de fin mars début avril.

La **section Bridge** vous accueillera avec plaisir tous les lundis dans une ambiance sympathique. Elle est animée par Jean-Claude TALLOTTE.

La **section sophrologie** relaxation a fêté son deuxième anniversaire. Mme Migos Christine vous accueille pour une séance en groupe les jeudis à 17 heure salle des fêtes

La sophrologie relaxation est une technique simple et douce, accessible à tout âge et à tout public, par laquelle on apprend à gérer son stress, en abaissant le niveau de tension musculaire, entraînant ainsi une amélioration des douleurs diffuses. Par la répétition de cette action sur le physique, on parvient à la détente mentale.

Pour s'inscrire aux séances de groupe, une cotisation annuelle de 6 euros à la MPT est demandée.

Le prix d'une séance en groupe est de 3 euros, payable au mois ou à la séance, vous laissant ainsi la liberté de ne pas assister à chaque séance.

La première séance découverte est gratuite.

La sophrologie peut aussi se pratiquer en séance individuelle pour une aide plus personnalisée, le prix est de 15 euros.

Remerciements à la MPT pour son soutien et à la commune pour le prêt de la salle.

Tous les membres de la MPT vous souhaitent une très bonne année 2014.

Club Vosgien de la Vezouze

L'année 2013 se termine, et comme à son habitude le Club Vosgien de la Vezouze a été très actif pour l'organisation de randonnées et l'entretien des sentiers.

Quelques points forts :

Restauration et inauguration de Notre Dame des Bois, située à la Boudouse sur le territoire de Saint-Sauveur à la croisée des chemins. La statue a été restaurée par Denis Haguenauer et l'oratoire par Raymond Haas. Précédée d'une marche, l'inauguration a eu lieu le samedi 31 août, en présence des élus locaux.



Participation à Rando Moselle le week-end de la Pentecôte. Les deux sorties organisées dans notre secteur ont attiré de nombreux marcheurs.

Le samedi 18 mai: Fourche Eau / Pont des Allemands / Croix Receveur / Haut de Chaumont / Charraille / Chapelle de Ton et visite de la scierie de Machet.

Le lundi 20 mai: Autour de Val-et-Chatillon/ Rochers d'Achiffet / Pourrimont / Croix Collin/ Gaggère/ Chemin du Brigadier puis visite du musée Mémoires du Textile. Visite très appréciée et bien commentée par les membres de l'association.

Nouveauté: 3 sorties nocturnes, dont l'une avec repas tiré du sac, ont connu un franc succès.

Mais l'activité du Club Vosgien ne s'arrête pas aux randonnées, elle concerne aussi l'entretien des sentiers.



Mise en sécurité du sentier des Roches d'Achiffet avec la pose de mains courantes.

Pose d'une passerelle sur le sentier Thiaucourt entre la Fourche Eau et la scierie de Machet.

Remise en état d'une passerelle à la sortie de Saint-Sauveur en direction de la Croix Baguée;

Le Club Vosgien a également participé à la création d'un sentier d'interprétation à la demande de Machet Energie Nouvelle. Nous avons bien été aidés par les Eveilleurs du Patrimoine.



Le Club Vosgien possède un refuge situé sur le territoire d'Angomont au lieu dit la Boulaie. il est à disposition de tous adhérents ou pas. Amis de la nature, vous y trouverez un cadre agréable et calme.

Sur notre site internet : <http://cv-vezouze.fr/>, vous trouverez tous les renseignements concernant nos sorties (programme annuel et mensuels), l'entretien des sentiers et la location du refuge de la Boulaie.

*Le Président, Yves Migos se tient à votre disposition pour des renseignements complémentaires.
tél: 06 33 64 29 90 mail: clubvosgien.vezouze@gmail.com*

Le Comité et son Président vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2014.

Yves Migos



Rando Moselle, de passage à la Fourche eau.

Circuit du Grand Rougimont

Départ : au NE de Cirey, prendre en voiture une route privée jusqu'au gîte de Saussenrupt à 5 km dans la vallée de Châtillon (ruisseau)

- Longueur : 15 kilomètres
- Difficulté : bon marcheur
- Dénivelé : 300 mètres
- Carte : Carte IGN 3616 OT Donon 1/25000e

Monter à droite du gîte par la Glissière (croix jaune) vers la Croix Collin (437m) et son abri à 30 m.

Tourner à gauche sur la route forestière (GR 533/rectangle vert) et suivre jusqu'au Grand Rougimont. A 500 m à une patte d'oie, sur la droite se trouve une borne relatant la construction d'une route par les Allemands durant la guerre de 1914/1918 puis à 30 m passer devant la Croix de Fer.

A 1.500 km intersection avec le circuit de la Roche des Corbets (disque bleu) 45 mn A/R.

Tourner à gauche, à 1 km de l'intersection on rencontre une clôture qu'il faut franchir à l'aide d'une échelle.

Traverser le parc boisé, franchir une deuxième clôture et descendre jusqu'à

la route, tourner à droite puis à gauche.

Passer derrière les ruines de la maison forestière des Grandes Moises (362 m) pour monter vers le Rocher du Grand Rougimont (621 m).

Le contourner par la gauche, en milieu de parcours abandonner (le rectangle vert) pour suivre (la croix jaune) qui aboutit au pied d'un escalier taillé dans la roche, monter.

Magnifique point de vue balayant le Plateau Lorrain

Reprendre l'escalier, tourner à droite en suivant la (croix jaune). Après avoir traversé le rocher par un large trou descendre vers la gauche tout en suivant le même balisage jusque la rencontre d'un chemin forestier *Grand Chemin d'Allemagne matérialisée par des

bornes datant de la guerre* balisé d'une (croix rouge), tourner sur la gauche pendant 600m.

Au croisement, quitter le Grand Chemin d'Allemagne et continuer tout droit en direction les trois pierres (triangle rouge).

* Un peu plus loin, sur le chemin balisé, exentrés sur la droite et signalés par un panneau les Trois Pierres, 20 mn A/R.

Revenir sur ses pas et descendre (triangle rouge) jusqu'à la route forestière, vers la gauche pour retrouver le Grand Chemin d'Allemagne, balisé (croix rouge / rectangle vert / losange bleu)

* A 50 m à gauche, le Petit Rougimont, très belle roche, (disque rouge) 40 mn A/R.

Au niveau du carrefour, 2 possibilités pour revenir au point de départ

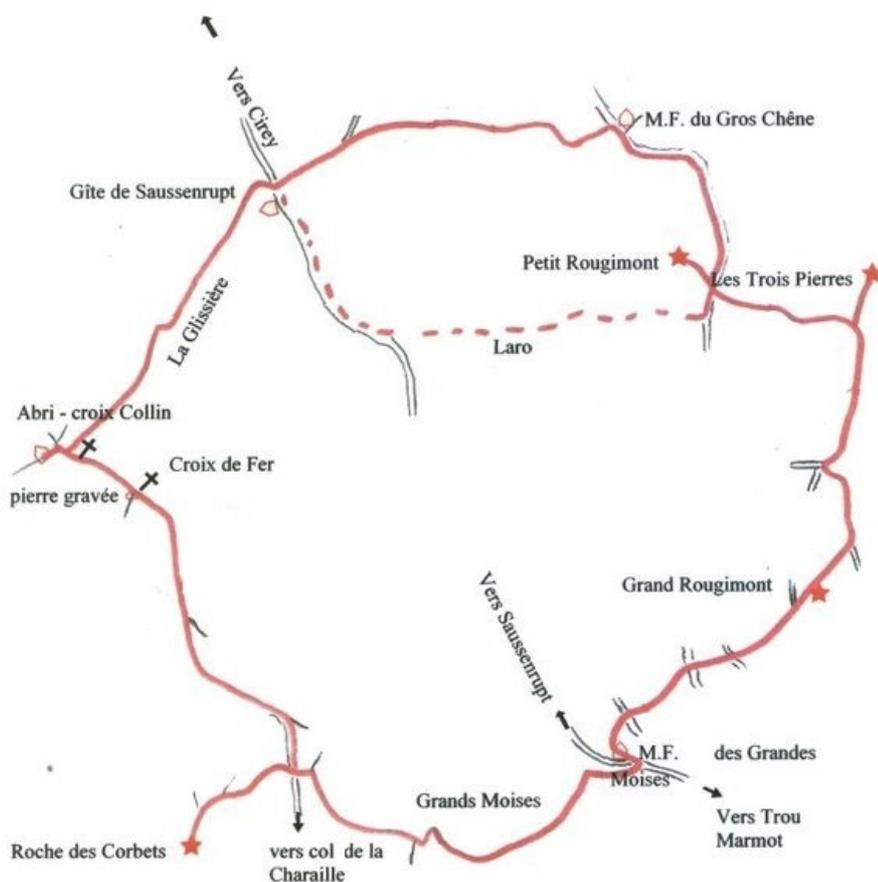
1) Tourner à gauche (croix rouge / rectangle vert) en direction Grand Rougimont.

A 200 m tourner à droite, prendre le chemin balisé (disque bleu) et tourner à droite sur la route pour rejoindre Saussenrupt.

2) Tourner à droite (croix rouge) jusqu'à la maison forestière du Gros Chêne puis à gauche pour rejoindre Saussenrupt par la route.



- Balisage : croix jaune / rectangle vert / croix jaune, puis croix rouge / triangle rouge



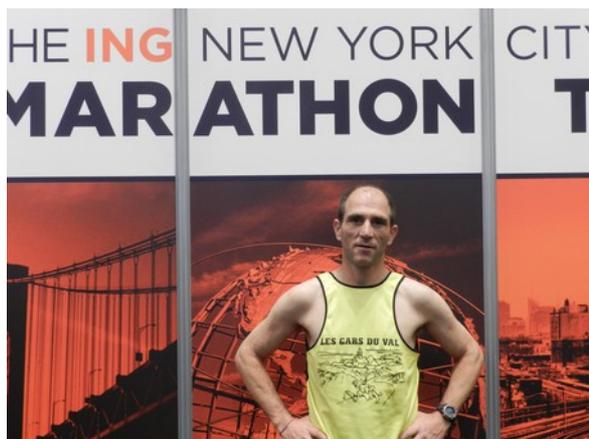
Abri de la croix Collin

Les gars du val cross

Encore une année de passée, comme le temps passe vite, les Gars du Val sont toujours là avec des hauts et des bas.

Nous faisons toujours partie du Trophée Sport Loisir. Nous organisons toujours la finale **le dimanche 4 mai 2014**.

Une personne du club devait courir le marathon de New York mais arrivé là-bas, la grande déception, la course a été annulée.



Le club est quand même fier de porter les couleurs de Val et Châtillon au-delà de la Meurthe et Moselle. 6 fois le marathon de paris et une fois les 100 km de Steenwerck Je veux aussi remercier tous les bénévoles pour leur aide le jour de la finale , qui sans eux, ne pourrait pas avoir lieu.

Pour les plus courageux, chaussez vos baskets le dimanche 4 mai 2014, soit pour courir ou pour marcher. Nous comptons sur vous !!!

Tous les membres des Gars du Val Cross vous souhaitent une excellente année ainsi qu'une très bonne santé.

Gilbert DURAND





Les Amis d'Alfred RENAUDIN

Pour sa deuxième année d'existence, l'association « Les Amis d'Alfred RENAUDIN » a organisé et a participé à différents événements. Elle compte actuellement 57 membres répartis sur le canton mais aussi sur le reste de la France. Retour en images sur les activités de 2013.

L'assemblée générale 2013 s'est tenue le samedi 1^{er} mars 2013 à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon. Elle a reçu en invité d'honneur, Jean-François PUYRIGAUD, petit-fils de l'artiste-peintre, frère d'Elisabeth THOMAS, présidente d'honneur de l'association, qui en clôture, a raconté des souvenirs de sa petite enfance lorsque son grand-père l'emmenait avec lui lors de ses promenades et lui apprenait beaucoup de

choses sur l'amour et le respect de la nature. Il s'est dit très touché de la mise en place d'une association à la mémoire de son aïeul. A l'issue d'un repas convivial au restaurant badonvillois, Tarentelle et Mirabelle, le groupe s'est ensuite rendu à la Menelle au centre d'interprétation et de documentation sur la première guerre mondiale géré par l'association « Guerre en Vosges ».



Une assemblée très attentive aux rapports moral et financier délivrés par le bureau de l'association.

Le week-end des 13 et 14 avril dernier, le comité d'histoire régionale organisait, dans le cadre de l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson, la 8^{ème} édition des Journées d'histoire dédiées aux grandes figures de l'histoire de la Lorraine afin de mettre sous les feux de la rampe plusieurs hommes et femmes qui ont marqué leur époque d'une manière comme d'une autre. C'est par ce biais que les Amis d'Alfred RENAUDIN ont tenu un stand afin de présenter l'artiste-peintre et les activités de l'association. A cet effet, plusieurs tableaux grandeur nature et panneaux de reproduction d'œuvres par thématique ont été présentés au public visiblement intéressé. Quelques pièces de faïence décorées agrémentaient également les vitrines mises à disposition par les organisateurs de l'événement.



***Jean-François
PUYRIGAUD
ému en découvrant la
plaque de l'Esplanade
Alfred RENAUDIN.***



Stand aux journées régionales d'histoire à Pont-à-Mousson.

En marge de l'assemblée générale du cercle d'histoire Louis Sadoul, à la salle Beauregard de Raon L'Etape, une conférence sur la vie et l'œuvre d'Alfred Renaudin a été prononcée par Olivier BENA. Parmi l'auditoire comprenant une quarantaine de personnes se trouvaient les membres du cercle dont son président, Jean Pierre KRUCH, le conservateur du Musée de Saint-Dié, Daniel GRANDIDIER, Christiane LAVAL, adjointe à la culture de Raon ainsi que Michel HUMBERT, maire et conseiller général de la cité raonnaise.

En un peu plus d'une heure et à travers un diaporama présentant

nombre des œuvres du régional de l'étape, le public a pu entrevoir le talent et la palette riche en couleurs de Renaudin. Invitée de longue date pour mettre en lumière l'enfant du pays, cet événement aura permis également de tisser des liens entre les deux associations et d'envisager un projet en commun pour l'année prochaine. Petite anecdote ou hasard de l'histoire, la belle-sœur de Louis Sadoul, l'épouse de Charles Sadoul, écrivain et conservateur du Musée Lorrain de Nancy, était née Anna Claude et avait des ancêtres au 18^{ème} siècle à Val-et-Châtillon !

Pour la seconde édition de la sortie « *Sur les traces d'Alfred Re-*

naudin », l'association s'est rendue cette année à Nancy. Près d'une trentaine d'adhérents avaient répondu à l'appel pour vivre cette journée ensoleillée pleine de découvertes. La première étape a conduit les visiteurs au Musée de l'Histoire du Fer à Jarville-la-Malgrange où ils ont pu lever le voile sur quatre tableaux de Renaudin datant du début des années 1920 représentant Longwy et ses usines aux grandes heures de la sidérurgie. La visite guidée du lieu aura aussi permis de mettre en perspective une présentation chronologique, des origines au début du XX^{ème} siècle, de l'évolution des techniques de production du fer, de la fonte et de l'acier dans leurs contextes économiques, sociaux et culturels au travers de l'outil à l'œuvre d'art, ou du document à la maquette.

Après une halte méridienne dans une brasserie, rendez-vous avait été pris au 51 rue Pasteur, à la Villa Ambiel, acquise en 1906 par la famille Renaudin et vendue il y a deux ans. Les sympathiques nouveaux propriétaires de la demeure, dont la façade et le toit sur rue sont classés depuis 1981 aux Monuments Historiques, ont accueilli chaleureusement le groupe afin de les plonger dans l'univers où vécut et peignit Alfred Renaudin lorsqu'il résidait dans la cité ducale. Beaucoup d'émotion s'est dégagée de cette séquence de l'excursion car le temps semblait avoir figé la présence de l'artiste-peintre dans les lieux.



Conférence sur Alfred RENAUDIN à Raon-L'Etape.

Pour terminer la journée, tous les participants se sont rendus au Musée des Beaux-Arts, place Stanislas, où les attendaient le tableau de Renaudin « L'orme de Sully à Woël-en-Woëvre », exhumé tout spécialement des réserves rien que

pour les yeux des Amis de Renaudin. Chacun a ensuite pu parcourir à sa guise le musée et notamment l'exposition « L'automne de la Renaissance – d'Arcimboldo à Caravage ». Il est d'ores et déjà prévu qu'une nouvelle sortie « Sur les

traces de Alfred RENAUDIN » sera organisée en 2014 afin de repérer d'autres endroits mis en couleurs et en lumière par le maître d'art.



« Les Amis d'Alfred Renaudin » devant sa maison rue Pasteur à Nancy.

Chaque année, l'association a à cœur de faire découvrir un artiste lorrain. C'est ainsi qu'Etienne MARTIN, docteur en géographie historique et diplômé en histoire de l'art et en droit, a donné une conférence à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon, le samedi 1^{er} juin, sur Jules CAYETTE, créateur d'art nancéien, dont il est le spécialiste et à qui il a dédié un ouvrage de grande qualité. Cayette a marqué notre secteur au cours de la période de reconstruction après la première guerre mondiale car il a doté de nombreuses églises de mobilier tels que des autels, des tabernacles, des bancs de communion, ... Il a entre autre travaillé pour les communes d'Ancerville, Neuwiller-lès-Badonviller, Domèvre-sur-Vecouze, Herbéviller, Harbouey sans oublier la rampe de l'escalier



Etienne MARTIN présentant les différentes réalisations de Jules CAYETTE au cours de sa conférence.

d'honneur et la boiserie de la salle du conseil municipal de la mairie de Badonviller. C'est un des principaux maîtres de l'Art Déco de

Nancy, mais il reste peu connu car son talent artistique n'a pas dépassé notre département.

Le week-end du 31 août et 1^{er} septembre, l'association a participé à Cirey-sur-Vezouze au salon des artistes locaux.

Le mercredi 23 octobre, quelques membres se sont rendus au Musée Georges de La Tour de Vic-sur-Seille afin de découvrir l'exposi-

tion unique en son genre « *Saint Jérôme et Georges de La Tour* ». Grâce à son caractère exhaustif, l'exposition mettait en lumière la singularité de l'iconographie du peintre lorrain dans la diversité de la production artistique de son époque. Quatorze tableaux étaient exposés dont le "Saint Jérôme lisant" du Musée du Prado à Madrid, en exclusivité puisqu'il sort pour la première fois d'Espagne depuis sa découverte en 2005 !

L'association s'attache dans les objectifs qu'elle s'est fixés à rechercher chez des particuliers, dans des salles de vente ou des musées, des œuvres de Renaudin afin de les recenser. La finalité de l'association est d'éditionner un livre sur l'artiste et d'organiser une exposition de tableaux grandeur nature. De nombreux contacts sont en cours et verront peut-être le jour en 2014 ... Les archives

du Salon des Artistes Français, auquel Renaudin a participé et a été primé, nous a fait parvenir le relevé précis et complet des œuvres exposées entre 1891 et 1944.

Avant de terminer, l'association voudrait saluer la mémoire de Mlle Geneviève MALGRAS, la doyenne de l'association, décédée en août dernier, qui avait bien connu la famille Renaudin et aussi celle du Dr Philippe VIGNANCOUR, décédé quelques jours après cette dernière, maire et conseiller général de Fontannes, qui avait décidé avec son conseil municipal de rendre hommage en attribuant le nom d'une rue à Alfred RENAUDIN en décembre 2012.

Pour tout renseignement ou pour adhérer à l'association, merci de bien vouloir me contacter au 03.87.03.62.04. L'adhésion annuelle est de 10 €.

L'assemblée générale de l'association se déroulera le samedi 12 avril 2014 à l'issue de la conférence donnée par Jean ULM à 14h30 sur le thème « Nancy et l'Art Nouveau ». La conférence est ouverte à tous, membres de l'association ou non. Venez nombreux !



Visite de l'exposition « *Saint Jérôme* » au Musée Georges de La Tour de Vic-sur-Seille.

Meilleurs vœux pour 2014 !

Olivier BENA,
président de l'association.

Rien que pour vos yeux, voici trois tableaux découverts cette année représentant notre Commune. Merci aux heureux propriétaires de m'avoir autorisé à reproduire ces œuvres dans le bulletin municipal.





Mémoires du textile

ZOOM SUR LE TEXTILE D'ANTAN

(extrait de l'article de l'Est Républicain en date du 23.10.2013) visite Musée jeudi 17 octobre 2013)

Dans le cadre du réseau de réussite scolaire et pour développer le lien entre les CM2 et les 6^è du collège, afin d'assurer une continuité entre l'école et le collège, tous les élèves des écoles du canton ont découvert le patrimoine culturel local en visitant le musée du textile. Les enfants et pré-ados ont aussi suivi l'itinéraire d'une balle de coton jusqu'à sa transformation en fil, puis en tissu. Les enfants ont été attentifs aux explications données par les bénévoles qui ont fait fonctionner quelques machines comme « en vrai » plongeant les élèves dans le bruit assourdissant d'une usine textile de l'époque.



Munis de leur questionnaire certains jeunes avaient pour mission de recueillir des renseignements, afin d'élaborer avec les collégiens un livre numérique qui servira à la mise en valeur du site. Les informations recueillies donneront l'occasion aux élèves de les mettre en commun ce qui leur permettra de mettre en pratique leurs connaissances en histoire, français, technologie et informatique.

Informations

Samedi 5 avril 2014 à 14 h 30, assemblée générale, salle des fêtes de Val-et-Châtillon.

Jours d'ouverture du Musée

Du 1er mai 2014 au 31 octobre : de 13 h 30 à 18 h les jeudis – dimanches.

Les groupes sur réservation.

Le samedi 6 avril 2013, l'association a tenu son assemblée générale en présence de Monsieur LAMBLIN Jacques, député de Meurthe et Moselle et de Monsieur ARNOULD Philippe, Président de la communauté de communes de la Haute-Vezouze. 60 personnes étaient présentes.

Au premier janvier 2013, l'association comptait 361 adhérents. Les effectifs sont en diminution. Plusieurs décès. 159 pouvoirs ont été adressés (le quorum à réaliser était de 181. Le rapport moral et financier

font apparaître une bonne gestion. Pas de changement au Conseil d'Administration. La fréquence des visites cette année a été plus importante que les années précédentes. 1118 visiteurs, + 155 par rapport à 2012.

La journée portes ouvertes du 15 août connaît toujours le même succès (environ 600 personnes).

La journée du patrimoine a été boudée par les visiteurs.

105 élèves des écoles et du collège du canton sont venus visiter le Musée.

L'équipe du musée, vous souhaite une bonne et heureuse année 2014.

Le Président, Jean-Marie FERRON

Familles rurales

Dans le bulletin municipal d'information 2012, nous vous annoncions que Familles Rurales, Fédération Nationale organisait un rassemblement de ses responsables bénévoles et salariés, en Vendée, les 23 et 24 août 2013 à Talmont-St Hilaire. **Ces rencontres ont été un véritable succès** : 3000 bénévoles et salariés de tout âge, de toutes les générations sont venus des quatre coins de France pour fêter ensemble la jeunesse.

Les jeunes ont besoin qu'on les regarde autrement. Durant ces deux jours de festivité, les jeunes ont exprimé leur énergie, lors des concerts, des animations improvisées et spontanées. Les adultes venus avec eux pendant ces deux jours pourront témoigner de ce formidable élan. Ces rencontres nationales loin d'être un aboutissement constitueront le début d'une période qui s'annonce riche pour tout le mouvement Familles Rurales (extrait éditorial Président National Familles Rurales : revue Vivre mieux n°34).

Les effectifs de familles rurales Val-et-Châtillon, en 2013 sont dans l'ensemble stables.

Au 1er janvier 2013, 35 familles adhèrent à l'association.

Par activité en nombre de personnes :

- Club féminin :
10 (moyenne d'âge 83 ans)
- Club 3è âge :
23 (moyenne d'âge 80 ans)
- Scrable :
10 (moyenne d'âge 77 ans)
- Club gymnastique :
15 (moyenne d'âge 55 ans)

Moyenne d'âge association Familles Rurales : 74 ans.



*Club du 3ème âge. Promenade du 12/6/2003.
Repas à Sélestat, gendarmerie mobile.*

Le mercredi 30 janvier, les membres du Club 3ème âge ont partagé en toute convivialité, le goûter de l'amitié, pour marquer les fêtes de fin d'année 2012/2013. Les participations ont été ravies de ce temps de détente.

Information

Depuis le 1er février 2013, l'association, représentée par Madame CORNIBÉ Yolande et Monsieur FERRON Jean-Marie suppléant participe au fonctionnement de la « commission de relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge » au 3 H santé de Cirey-sur-Vezouze. Cette commission a pour objet d'analyser les différents problèmes pouvant exister entre les résidents et le personnel médical de l'établissement 3H santé de Cirey-sur-Vezouze. Cette commission se réunit en principe une fois par trimestre.

*Les membres de Familles Rurales vous
souhaitent une bonne et heureuse année
2014.*

Le Président, Jean-Marie FERRON

Souvenir Français

Réunion annuelle du Comité du Souvenir Français à Val-et-Châtillon

Chaque année, la réunion annuelle du Comité de Cirey-sur-Vezouze du Souvenir Français se tient dans une des sept communes du canton. En cette année 2013, elle a eu lieu le dimanche 8 septembre à Val-et-Châtillon.

La journée de travail a tout d'abord commencé par un dépôt de gerbes au Monument aux Morts érigé en 1922 aux « Enfants du Val morts pour la Patrie ».

Nombreux sont ceux qui avaient répondu présent à cette première étape en particulier les porte-drapeaux des associations patriotiques du canton comme les Médaillés Militaires ou encore les Combattants de moins de Vingt ans.

Dépôt de gerbes effectué par M. SOLOFRIZZO, Délégué Général de Meurthe-et-Moselle du Souvenir Français, M. CLAUDON, Président de la section locale, M. BERNARD, premier adjoint au Maire et deux jeunes, Anaïs et Arthur :



A l'issue de l'accueil des adhérents et des personnalités, dont M. Philippe ARNOULD, maire de Saint-Sauveur et président de la Communauté de Communes de la Haute-Vezouze, M. René ACREMENT, maire de Cirey-sur-Vezouze, M. Jean-Marie HOSTERT, maire honoraire de Cirey-sur-Vezouze, M. Jean-Noël JOLE, maire de Parux, la réunion en elle-même a débuté à la salle des fêtes.

Une minute de silence à la mémoire des adhérents qui nous ont quittés et des combattants des conflits passés ou en cours a été effectuée à la demande du président du comité, M. Bernard CLAUDON. Mme Josiane TALLOTTE, maire de Val-et-Châtillon et Conseillère Générale du canton s'est ensuite exprimée afin d'accueillir la section. Elle a brièvement rappelé que le Souvenir Français était ouvert à tous car par définition, non confessionnel et apolitique. Elle a ensuite évoqué la mémoire du R.P. Charles UMBRICH, prêtre et héros de la Grande Guerre, qui repose au cimetière de la commune.

Après de vifs remerciements de la part de M. CLAUDON auprès de la commune et de sa première magistrate, il a donné la parole à M. Olivier BENA, afin de lire le procès-verbal de la précédente journée de travail tenue à Bertrambois, le 8 septembre 2012.

Puis s'est enchaîné le rapport moral et d'activités de la section conduit par le président. Cette dernière compte 56 adhérents. Elle se doit d'entretenir dix tombes sur le canton ainsi qu'un monument. L'entretien des tombes consiste à fleurir, à détruire les mauvaises et quand le besoin s'en fait sentir à repeindre les croix. Pour le monument, il convient de tondre les abords, de brosser la stèle et de tailler les thuyas attenants.

La section locale organise et participe à de nombreuses cérémonies tout au long de l'année : le 8 mai sur le canton, à la commémoration de l'Appel du 18 juin, le 19 juin à Tanconville, en juin au Trou Marmot, en juillet aux Entonnoirs de Leintrey, le 15 août à Saint Martin, fin août à Gerbéviller où furent tués 8 jeunes de Tanconville, le 1er novembre à Reillon, le 11 novembre sur le canton ... Parmi les autres activités figurent l'organisation de la journée de travail annuelle, l'organisation des quêtes du 1er novembre, les voyages scolaires et enfin la présence aux obsèques des adhérents.



L'assemblée attentive aux différentes interventions.



Les membres du comité entourant le Délégué Général et Madame le Maire

Mme Ghislaine COLLIN, trésorière, a donné lecture de la trésorerie de l'association, validée en amont par la Délégation Générale. L'utilisation d'un logiciel informatique permet de faciliter la gestion comptable et sa bonne concordance.

Cette année, la quête du 1er novembre aura lieu du 31 octobre au 3 novembre. M. CLAUDON fait la liste des quêteurs dans les différentes communes du canton et demande qu'il leur soit réservé un bon accueil. Une perte de 114 € est à déplorer dans les recettes de cette collecte par rapport à l'année précédente. Il félicite et encourage les jeunes qui y participent et espère que dans chaque commune il en soit ainsi.

La parole est ensuite passée à M. SOLOFRIZZO, qui comme l'an dernier, a redonné des explications sur le regroupement de tombes entretenues par le Souvenir Français. De manière synthétique et concrète, il a développé le processus complet pour y parvenir dont la 1ère étape, la plus importante, est de s'assurer que ces tombes sont en déshérence. Pour cela un panneau est déposé par la commune afin que d'éventuels membres de la famille du soldat défunt se manifestent et se fassent connaître auprès de la mairie. A ce sujet, M. CLAUDON a participé à la demande de Mme TALLOTTE à une réunion du conseil municipal de Val-et-Châtillon afin d'évoquer la marche à suivre. La question est en cours de réflexion.

Diverses informations ont été également fournies par M. CLAUDON. Il a évoqué le fait qu'un voyage scolaire avec des élèves du collège de la Haute-Vezouze n'a pas été organisé l'an dernier même en dépit de plusieurs relances de sa part. De nouveaux contacts devraient être établis courant du mois de novembre.

Le Délégué Général de Meurthe-et-Moselle, M. Pascal SOLOFRIZZO a remercié à son tour Mme le Maire et la municipalité pour leur accueil. Il a rappelé quelques chiffres clés : le Souvenir Français réunit en France près de 200 000 adhérents dont environ 4000 dans notre département, 1700 comités locaux dont 32 en Meurthe et Moselle, 98 délégations régionales, ainsi que 68 représentants à l'étranger. La transmission de cet héritage de mémoire aux générations plus jeunes se poursuit de façon constante depuis la création de l'association qui organise chaque année des expositions, des colloques et des voyages pour plusieurs milliers de jeunes scolaires sur les lieux de mémoire. En 2012, 1938 élèves de Meurthe-et-Moselle sont partis en voyage scolaire avec l'appui financier du Souvenir Français dans diverses destinations : Verdun, le Struthof, Frisctille Mouton Noir, Villey-le-Sec, Colobey-les-Deux-Eglises ..., engendrant un financement par le Souvenir Français de 14 115 €.



Les récipiendaires à l'issue de la réunion de travail.

Une réciprocité est aussi souhaitée afin que les jeunes et leurs enseignants participent aux différentes cérémonies du 8 mai ou du 11 novembre. M. SOLOFRIZZO a également félicité le comité local pour son profond engagement au sein du Souvenir Français. Pour terminer son intervention, il a cité les mots prononcés par l'historien Max GALLO lors des obsèques du dernier Poilu, Lazare PONTICELLI en mars 2008.

Le siège national du Souvenir Français a modifié le règlement intérieur approuvé le 14 avril 2012 en assemblée générale, et validé le 20 septembre 2012 par le Ministère de l'Intérieur. Il fixe la durée du mandat des membres du bureau à trois ans. Des élections sont donc organisées. Sont élus à l'unanimité : M. Bernard CLAUDON, président, M. Olivier BENA, vice-président, M. Jean-Noël JOLE, vice-président adjoint, Mme Ghislaine COLLIN, trésorière, Mme Nicole POIRSON, secrétaire, M. Joël COLLIN, porte-drapeau titulaire, Mme Marie GARCIA, porte-drapeau suppléant. M. André POLET, ne se représentant pas au poste de vice-président, est nommé vice-président honoraire de la section.

Avant le vin d'honneur offert par la municipalité de Val-et-Châtillon, plusieurs récompenses ont été remises par le Délégué Général, au nom du Contrôleur Général des Armées (2s) Gérard DELBAUFFE, Président National du Souvenir Français. Un diplôme d'honneur est remis à deux jeunes quêteurs, Arthur ISSELE de Parux et David COMMOT de TANCONVILLE. La médaille de Vermeil a été remise à Mme Ghislaine COLLIN et à son époux M. Joël COLLIN, en reconnaissance des services rendus au Souvenir Français.

Un repas convivial s'est ensuite tenu à l'Auberge « L'Eau Vive » de La Gagère.

Olivier BENA, Correspondant Défense de Val-et-Châtillon.

Association des mutilés et anciens combattants de Meurthe-et-Moselle

Section A.M.C Val-et-Châtillon

Composition du bureau :

- Président : Pierre SOMMIER
- 1er Vice Président : Roland DAL MARTELO
- 2ème Vice Président : Patricio GARCIA
- Trésorière : Danielle BESNARD
- Trésorier adjoint : François BAJOLET
- Porte-drapeau : Paul PIERRE
- Porte-drapeau adjoint : François BAJOLET

Vérificateurs aux comptes :

- Messieurs : Michel LEMAIRE, André SCHOTT

Effectifs en cours d'année : 22 membres

39/45 : 2, Indochine : 1, AFN : 10, Veuves Anciens Combattants : 8, sympathisant : 1.

Décès :

- Madame Irma Halbeher le 8 juillet 2013
- Monsieur Marcel ROGER le 9 septembre 2013

Mission première :

Dans le cadre du devoir de mémoire, notre section s'efforce d'être présente à des cérémonies à caractère patriotique dans le canton afin de rendre hommage à nos camarades morts pour la France.

Les membres de la section et moi même vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2014.

Le Président, Pierre SOMMIER



Dépôt de gerbe lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre.

ACCA Val-et-Châtillon

Pour les chasseurs de l'association communale, les saisons se suivent et se ressemblent. Chaque dimanche, ils opèrent sur la forêt communale qui a tant souffert lors de la mémorable tempête de 1999, mais qui se régénère un peu follement. Ainsi offre-t-elle au gibier bien des occasions de faire échec aux chasseurs. Malgré tout, même s'ils n'atteignent pas toujours les quotas imposés, nos chasseurs sont satisfaits de leur tableau de fin de saison.

Fait important : à leur grand regret, ils ont dû quitter leur abri de Norroy. Malgré les recherches entreprises, ils n'ont pas trouvé d'emplacement dans la commune du Val et ont dû se contenter, provisoirement, d'un local de la zone artisanale de Petitmont. Cela n'empêchera pas la convivialité de s'installer elle aussi dans ce nouveau refuge.

Meilleurs vœux à tous.

Le président, Michel Blaise.

Collectif des Grandes Gueules Productions

Présentation de l'association par Alex Bianchi :

Il s'agit studio d'enregistrement et un gîte rural, il est régi et porté par l'association CGG PROD dont le siège est situé sur place, 2 rue de Martinchamps au Val.

L'ouverture officielle du gîte et de la première régie du studio se fera au mois de mai 2014.

Les publics visés sont bien évidemment les vacanciers, mais aussi les artistes musiciens désireux de faire résidence dans un lieu de travail équipé, insonorisé et doté d'un logement agréable.

Le studio de la CGG PROD a pour vocation aussi de réaliser, enregistrer tout projet musicaux, CD pour des artistes, spot de publicité, musique de reportage, musique de film, standard téléphonique etc...

Nous pouvons avec nos partenaires proposer également des prestations audiovisuelles, tel que des clips, des films éducatif ou publicitaire, ou même des programmes radios ou TV.

La CGG PROD a intégré la FLIP la fédération des labels indépendants lorrains et distribuera ses production musicales sur CD1D.com la fédération française des labels indépendants.

La CGG PROD, via son distributeur Believe, distribuera aussi ses productions sur toutes les plateformes légales du type Deezer, I Tunes etc.

Après le lancement au mois de mai 2014, l'association proposera d'embaucher une ou deux personnes en service civique, sur le territoire du Val. Il suffira d'envoyer un CV,



d'avoir moins de 25 ans et d'être passionné par la musique et l'audiovisuel.

Pour tout renseignements :

La CGG Prod
2 rue de Martinchamps
54480 Val et Chatillon
0383708835
0687521826

silenceonpense@gmail.com

Cercle de madame du Châtelet

Objet : avec madame du Châtelet comme modèle pour les jeunes filles du 21 ème siècle, Lunéville et son arrière pays ; les villages de Cirey sur Vezouze et Cirey sur Blaize deviendront par nos soins attractifs pour les citadins et les ruraux ; nous faisons des conférences sur les femmes, des défilés, des agapes, du théâtre et des concours de chansons ; nous veillons à mettre à l'honneur madame du Châtelet spécialement dans l'église où elle a été inhumée le 10 septembre 1749 au moment de la lune d'automne à Lunéville , ville de la lune.

POURQUOI ANNIE JOURDAIN MET EMILIE DU CHATELET A L'HONNEUR ?

Après avoir créé le Centre d'Etude de Langues de la C.C.I. à Nancy en 1979, j'ai habité à Lunéville et acheté une petite maison à Val et Châtillon.

Mon compagnon était chef d'entreprise en Lorraine et voulait embaucher des ingénieures (des femmes). Il y en avait bien peu et nous évoquions souvent ce sujet. Notre conclusion était qu'il fallait motiver les jeunes filles dès leurs études secondaires. Comment? J'ai découvert que la traductrice de Newton, la flamboyante Madame du Châtelet, était morte au château de Lunéville et qu'on l'avait inhumée à l'église St Jacques. Il suffisait de faire connaître en Lorraine ce génie dont Einstein lui-même avait parlé.

Mais les aléas de la vie ont bousculé ma destinée: je suis partie enseigner en Chine, au Japon, au Soudan... sans avoir agi pour développer chez les élèves et les étudiantes de Lorraine l'attrait pour les sciences et pour Madame du Châtelet.

A la soixantaine, en 2007, après avoir défendu la cause des femmes là où c'est possible, me voici de retour en Lorraine sans avoir oublié ce projet.

Je constate alors que la brillante traductrice de Newton est, pour les quelques personnes qui la connaissent, juste l'ombre de Voltaire dont elle a été la compagne pendant quinze ans. Il vivait en effet chez elle, dans son château de Cirey. Madame du Châtelet était

une grande scientifique du 18ème siècle, une académicienne respectée dans le monde savant --mais moquée par les dames de la cour-- Or, même au vingt et unième siècle, il me faut bien admettre que, seule, subsiste sa réputation d'amoureuse exaltée, morte après avoir mis au monde un enfant qui n'était pas de son mari. Quelle tristesse!

Noblesse oblige, n'est-ce pas? Pédagogue et chevaleresque, je me devais de défendre les couleurs de Madame du Châtelet.

C'est ainsi qu'a été créé le cercle de Madame du Châtelet dont la prochaine assemblée générale se tiendra à Val et Châtillon.

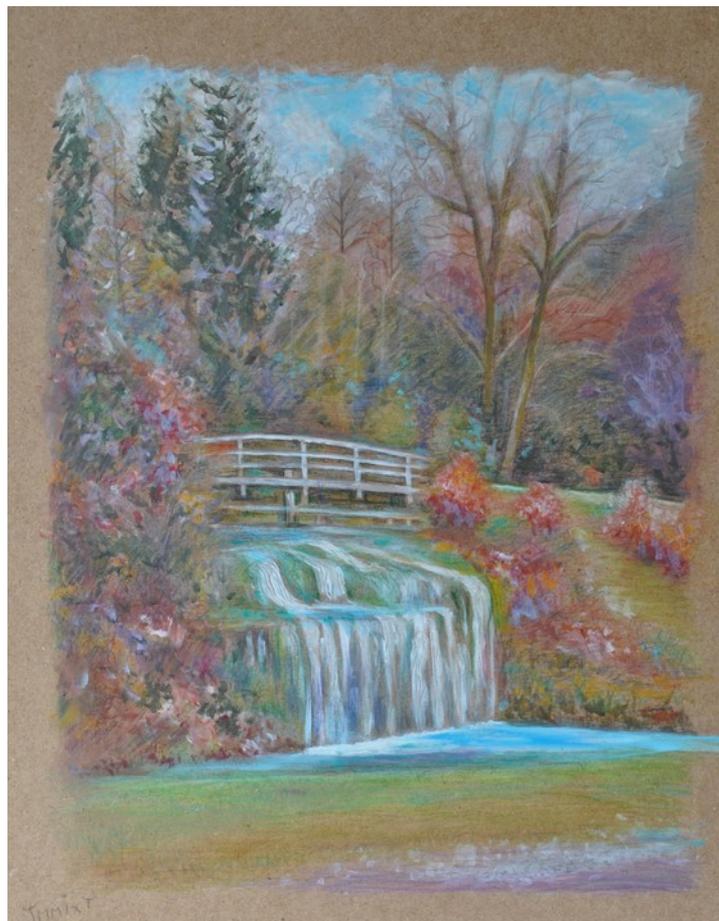
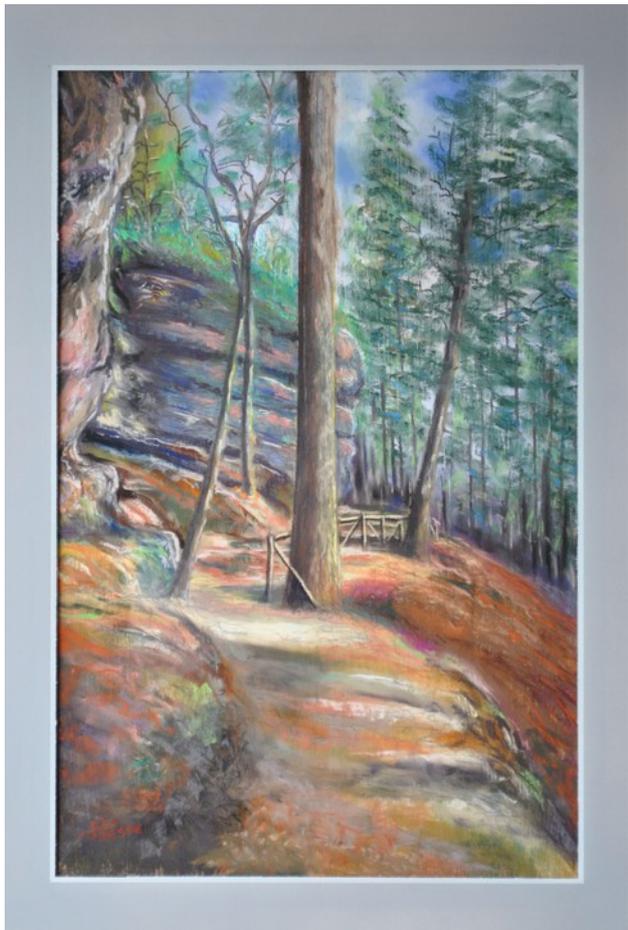
Annie Jourdain

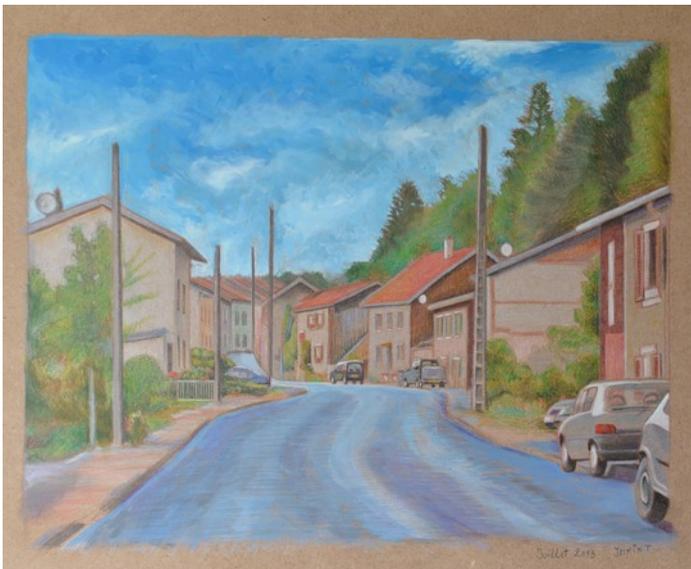


Val-et-Châtillon par Jean-Marie Tresse

Jean-Marie Tresse, artiste peintre autodidacte bien connu du canton et au-delà, a exposé cette année ses œuvres lors des portes ouvertes du musée du textile ainsi qu'à l'exposition des journées du patrimoine 2013.

Nous le remercions de nous autoriser à reproduire certains de ses tableaux relatifs à Val-et-Châtillon.





125ème anniversaire de la monographie de Val-et-Châtillon par Nicolas DUBACH

En amont à la préparation des expositions de l'enseignement primaire public aux Expositions Universelles de 1889, le Ministère de l'Instruction Publique demanda aux instituteurs de réaliser une monographie de la commune dans laquelle ils exerçaient. Cette monographie répondait généralement à un plan bien précis qui était imposé passant ainsi à la loupe les communes sous différents aspects (géographie, histoire, administration, économie, etc...). D'autres monographies furent réalisées après 1900 mais ne constituent pas l'objet de cette présentation. Ce document est une base de travail solide pour des recherches ensuite plus approfondies. Elle est aussi un témoignage supplémentaire du rôle essentiel des instituteurs de Jules Ferry et des mentalités de l'époque. Déjà pré remplie dans sa structure, cette étude est une photographie précise à un temps T de l'état et de la vie de la commune. Pour Val-et-Châtillon, cette mission fut confiée à Nicolas DUBACH, instituteur laïc, arrivé à la rentrée 1886 afin de remplacer les frères des Ecoles Chrétiennes.

Informations générales : Val-et-Châtillon : 1353 habitants – à 69 kilomètres de Nancy

- Chef-lieu d'arrondissement : Lunéville à 41 kilomètres
- Chef-lieu de canton : Cirey à 4 kilomètres
- Bureau de Poste : Cirey
- Chemin de fer
- Institutrices : Georges, sœur Clément

- Routes nationale et départementale
- Maire : Baron de Klopstein
- Adjoint : Claude
- Curé : Thouvenot
- Instituteur : Dubach

• **Questionnaire géographique :**

ARTICLE 1 : La commune de Val-et-Châtillon est située au sud-est de la Meurthe-et-Moselle. Son territoire est limité au nord par la commune de Cirey, au nord-est par Bertrambois, au sud par Raon-les-Leaux, Saint-Sauveur et Petitmont, et à l'ouest par Petitmont. Sa superficie est de 1856 ha 49a 46.

La territoire de Val-et-Châtillon est occupé en grande partie par une ramification de la chaîne des Vosges couverte de forêts de sapins. Son sol est sablonneux excepté cependant une petite partie au nord, entre Val et Cirey, composée de terre blanche argilo-calcaire.

ARTICLE 2 : Les principaux quartiers du village sont : Bajeu, Molière, Jean Mariotte, Bois de Pancard, Bon Moutier, Valla, Meix de la Roche, Beau Soleil, Raie-terre.

Les dépendances sont : le château de Châtillon, la Vaux-Martin, Sauce-en-rupt, le grand retour et les Moises.

Les principales collines sont : la bouhaye, les boulottes, le chaud-four, le champ du bois, les grands champs, Rebonval, Molière, Martin champ, Vaux-Martin, Morval.

Les principales forêts sont : Champs du bois, place du Monsièr, Belle charmille, Haut-des-cailloux, roche du géant, basse des 3 sapins, Rayeux, Pourismont, la charbonnière et Mourihotte.

Les principales vallées sont : la noire basse et la vallée du marquis.

Les principales sources sont : Fontaine la fève, la charbonnière, bellefontaine, ruisseau du rupt des allemands et trou marmot.

ARTICLE 3 : Les noms en usage ne sont autres que ceux portés sur le plan cadastral.

ARTICLE 4 : Plan ci-joint : METTRE LE PLAN EN PHOTO CI-DESSOUS

ARTICLE 5 : Les cours d'eau de la commune sont les ruisseaux de Val et la rivière de Châtillon, qui forment la Ve-zouze en se réunissant à Cirey.

Le premier prend sa source à la ferme de Thon (territoire de Saint Sauveur). Ses eaux sont utilisées comme forces motrices pour faire fonctionner un grand nombre de scieries

sur des territoires voisins, et à Val-et-Châtillon, pour mettre en mouvement un moulin, et un établissement industriel composé d'un tissage et d'une filature de coton.

Le second donne le mouvement à trois scieries et à un polissoir de glaces dépendant de la manufacture de Cirey ; ses eaux sont aussi utilisées pour laver du sable provenant de roches pulvérisées ; ce sable est employé à Cirey pour dégrossir les glaces.

Ces cours d'eau étaient utilisés il y a environ 30 ans pour flotter les bois provenant de la montagne.

L'écoulement des eaux de ces ruisseaux étant rapide, les différences de niveau sont peu sensibles et il est bien rare de voir les prairies inondées.

ARTICLE 6 : Néant.

ARTICLE 7 : De 1846 à 1886, la population de Val-et-Châtillon s'est augmentée d'environ 350 habitants ; cet accroissement est dû à la fondation d'un tissage en 1852 et d'une filature de coton en 1869.

Chiffre de la population donné par les 10 derniers recensements :

1840	1030
1846	1004
1850	1051
1856	1214
1860	1204
1865	1210
1871	1361
1876	1421
1881	1353
1886	1351

Décès, mariages, naissances des dix dernières années :

	Décès	Mariages	Naissances
1878	24	12	44
1879	21	12	40
1880	28	18	34
1881	30	15	34
1882	34	7	28
1883	33	7	34
1884	24	6	31
1885	41	9	30
1886	39	11	32
1887	35	11	34
TOTAUX	309	106	341

ARTICLE 8 : Les ouvriers qui travaillent à la campagne ou à la manufacture de glaces de Cirey sont robustes ; ceux qui sont occupés à la filature et au tissage de Val-et-Châtillon paraissent malades.

Statistique scolaire : nombre d'enfants qui ont fréquenté l'école pendant les années :

1886	113
1887	109
1888 jusqu'au 1 ^{er} août	96

L'instituteur de Val-et-Châtillon regrette de ne pouvoir donner le nombre d'élèves qui ont fréquenté l'école pendant les années antérieures à 1886 (les archives font défaut).

ARTICLE 9 : La petite partie de territoire livrée à la culture est exploitée sans assolement visible ; il y a peu de jachères ; les seuls engrais utilisés sont : les engrais mixtes et la gadoue. On remarque peu de prairies naturelles et artificielles ; ces dernières ne consistent en trèfle et un peu de luzerne ; les éleveurs de bétail récoltent la majeure partie de leurs fourrages sur les territoires des communes environnantes.

ARTICLE 11 : Les bestiaux sont nourris à l'étable et il est bien rare d'en voir pâturer.

ARTICLE 12 : La pêche, peu importante, ne se pratique que dans le ruisseau de Val-et-Châtillon où il n'y a que de la truite.

La chasse est bien plus importante que la pêche parce que le territoire est couvert en grande partie de forêts où il y a passablement de gibier dont les principales espèces sont : le cerf, le chevreuil, le sanglier et le lièvre.

• **Questionnaire archéologique et historique :**

La population de la commune est de 1351 habitants.

Nom ancien de la commune : Val de bon Moutier.

Étymologie du nom : Val du bon monastère.

Que sait-on des origines de la commune ? La commune a dû être fondée par des serfs chargés de cultiver les terres et d'exploiter les forêts de l'abbaye.

Monuments primitifs : néant.

Monuments gallo-romains : néant.

Monuments du Moyen-Age, de la Renaissance et des Temps Modernes :

ARTICLE 12 : L'église, de construction récente, est dédiée à St Laurent, quant à l'ancienne, sa construction remonte à une date inconnue.

ARTICLE 15 : Elle est en plein cintre et en plein pierre ; les fermes ne sont pas apparentes.

ARTICLE 16 : Les fenêtres sont cintrées et garnies de vitraux modernes.

ARTICLE 17 : Les portes sont carrées et à deux vantaux non séparés.

ARTICLE 21 : Le clocher, en bois, est appuyé sur le mur de façade. Les cloches au nombre de trois datent de 1835 :

1° Grosse : Catherine est mon nom, j'ai été bénite en l'an 1835 par Mr Pierre Gaspard Silvain, curé de Lorquin en présence de Mr Charles-Louis Hubert, curé de Val-et-Châtillon. J'ai pour parrain, Mr Antoine Louis François, baron de Klopstein, maire de Val-et-Châtillon, et pour marraine, Mme Catherine Claire Chevandier, née de Graita.

2° Moyenne : Stéphanie est mon nom. J'ai été bénite en

1835. J'ai eu pour parrain Mr Emmanuel de Metz, 1^{er} président à la cour royale de Nancy et pour marraine Mme Stéphanie Marie de Klopstein, née de Ravinel.

3° Petite : Joséphine Henriette est mon nom. J'ai été bénite en l'an 1835. J'ai eu pour parrain Mr Joseph Cayet, adjoint à Val-et-Châtillon, et pour marraine Mme Catherine Henriette Souhait.

Les trois cloches portent en outre la mention : faite par Mr Thuillier, fondeur à Nancy.

ARTICLE 24 : Il a existé à Val de bon Moutier un monastère de femmes qui a dû être transformé en monastère d'hommes.

Au 2^{ème} siècle avant Charlemagne, s'étaient établies à Val (au lieu-dit la Molière), des religieuses dont la première abbesse fut une fille de l'évêque de Toul (Bodon) ; ce monastère de femmes transformé en monastère d'hommes a été transféré au 12^{ème} siècle à St Sauveur. Il est devenu la maison mère de la grande congrégation des chanoines réguliers qui s'étendirent dans toute la Lorraine. L'abbaye de St Sauveur fut détruite pendant les guerres religieuses ; sa ruine est peut-être la seule trace qui reste dans cette partie de la Lorraine, de l'agitation causée par la réforme de Luther ... Les Ducs de Lorraine ont toujours été attachés à la foi catholique ; au contraire, Badonviller, capitale du comté de Salm, avait incliné vers la réforme et le protestantisme s'y était établi avec l'autorisation de ses princes. Ce sont eux, qui en 1568, ravagèrent et détruisirent St Sauveur. L'abbaye fut alors transférée à Domèvre ; Mais elle fut de nouveau brûlée en 1587 par l'armée protestante d'Allemagne puis rebâtie au 18^{ème} siècle.

ARTICLE 29 : Il ne reste aucun vestige du monastère.

ARTICLE 30 : Il existe sur le territoire de Val-et-Châtillon à environ 2 kilomètres de l'agglomération un château dit de Châtillon, qui était anciennement fortifié. La 1^{ère} mention du château de Châtillon, trouvée dans les archives de Blâmont, remonte à l'année 1323, Henri 1^{er}, sire de Blâmont, qui venait de faire construire cette forteresse en fit hommage à l'évêque de Metz, lequel reconnut devoir, pour ce motif, à son vassal, la somme de 1200 livres. Trente ans plus tard, Jean, comte de Salm, était propriétaire du château, des bois et de la seigneurie de Châtillon. Du chef de Marguerite de Blâmont, sa femme. Depuis lors, Châtillon suivit la fortune de la seigneurie de Blâmont à laquelle elle était attachée. Le château comme celui de Blâmont à divers seigneurs ; entre autres Antoine de Vergy et Jean, sire d'Haussonville (ce dernier en 1430).

Au 16^{ème} siècle, Châtillon passa par les femmes aux du Châtelet. Il est probable (la légende et les ruines seules l'établissent) que le château a subi le sort de celui de Blâmont et a été détruit d'après l'ordre de Richelieu en 1636 ou 1638 par l'armée suédoise de Bernard de Saxe-Weimar.

Il existe encore un puits facile à visiter dans lequel (toujours suivant la légende) aurait été jeté à cette époque un soldat suédois. Ce puits, les murs de fondation et la poterne donnant sur le rocher sont, depuis la réfection de Châtillon, les seuls vestiges encore debout du château-fort.

ARTICLE 36 : Il existe un moulin dit moulin de Chimpé situé sur le ruisseau du Val.

Les articles non mentionnés sont sous-entendus avec la mention néant.

Val-et-Châtillon, le 30 juillet 1888

Paul HILAIRE

instituteur à Val-et-Châtillon au cœur de la Grande Guerre



Paul HILAIRE

C'est au hasard d'une connexion sur un site Internet de vente aux enchères que découverte a été faite d'une médaille en bronze de 68 mm sur laquelle était gravée « Paul HILAIRE 1895-1915, instituteur à Val-et-Châtillon ». Qui était-il ? D'où venait-il ? Comment et pourquoi ce jeune maître d'école a-t-il été sacrifié comme toute une génération de jeunes gens de son âge ? Voici quelques premières pistes d'investigation.

Les recherches se sont aussi étendues sur le site du Ministère de la Défense, Mémoire des Hommes, afin de découvrir de plus amples informations sur ce dernier.

Paul Gustave HILAIRE est né le 11 mars 1895 dans la commune d'Emberménil. Les archives de l'Ecole Normale de Garçons ayant quasiment toutes disparues, aucune information n'est apportée sur son entrée dans ces années de formation pour devenir instituteur. Il n'avait pas vingt ans quand il a posé ses valises dans notre village pour enseigner aux enfants les rudiments élémentaires de la jeune Ecole de la Troisième République de Jules FERRY. Le livre Val-et-Châtillon, son passé, ses gens de

Roger Cornibé nous informe qu'il était en poste entre 1913 et 1914, année où débuta la Grande Guerre, quelques jours seulement après le début des grandes vacances.

Sa fiche militaire nous apprend qu'il est à son décès, 2ème classe au 2ème Bataillon de Chasseurs à Pied et qu'il a été recruté à Nancy en 1915 sous le matricule 508. Les personnels des 1er, 2ème, 4ème, 17ème, 18ème et 20ème Bataillon de Chasseurs à Pied seront ensuite regroupés en mars 1915 afin de former le 120ème Bataillon de Chasseurs à Pied. Ce dernier sera dissout à Sarreguemines en mai 1919.

Le carnet de marche du régiment, consultable en ligne, nous indique que le 29 juillet 1915 une attaque sur un repli du 120ème B.C.P. par les Allemands, revenus en force après un recul opéré deux jours auparavant, cause de sérieuses pertes dont le jeune instituteur, Paul HILAIRE au Lingekopf en Alsace.

Le 12 mai 1920, son décès est transcrit sur les registres de la commune d'Emberménil. La commune atteste également le fait qu'il a été inhumé dans le cimetière du village, bien loin de ses frères

d'arme, tombé comme lui au combat. Comme tous les maîtres morts pour la France, sa famille reçut en hommage la médaille décernée par le Ministère de L'Instruction Publique.

Toutes les médailles sont constituées de la même manière. A l'avant : sur un autel portant l'inscription "AUX MAITRES MORTS POUR LA FRANCE", un casque posé sur un livre ouvert et qu'un enfant couronne, avec au-dessus l'allégorie de la République tenant une torche allumée d'une main, et un autre enfant de l'autre ; autour, l'inscription "INSTRUCTION PUBLIQUE". Au revers : champ vide entouré de branches de chêne et de laurier. Au centre, le nom du maître mort pour la France, ses dates et son lieu de profession.

Olivier BENA



Cette médaille représente l'hommage du Ministère de l'Instruction Publique, ancêtre de l'Education Nationale, aux "Maîtres morts pour la France".

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom HILAIRE
 Prénoms Paul. Gustave
 Grade 2 Classe
 Corps 120: B. Chasseurs à Pied
 N° 547 au Corps. — Cl. 1915
 Matricule. 508 au Recrutement Nancy
 Mort pour la France le 29 Juillet 1915
 à Singkoff. Alsace
 Genre de mort Tue à l'ennemi

Né le 11 Mars 1895
 à Embermenil Département Meuse
 Arr' municipal (p' Paris et Lyon),
 à défaut rue et N°.

Jugement rendu le _____
 par le Tribunal de _____
 acte de _____ transcrit le 12 Mai 1920
 à Embermenil
 N° du registre d'état civil 6070 / 327
198 130

101-708-1022. [26434]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Fiche militaire de Paul HILAIRE.

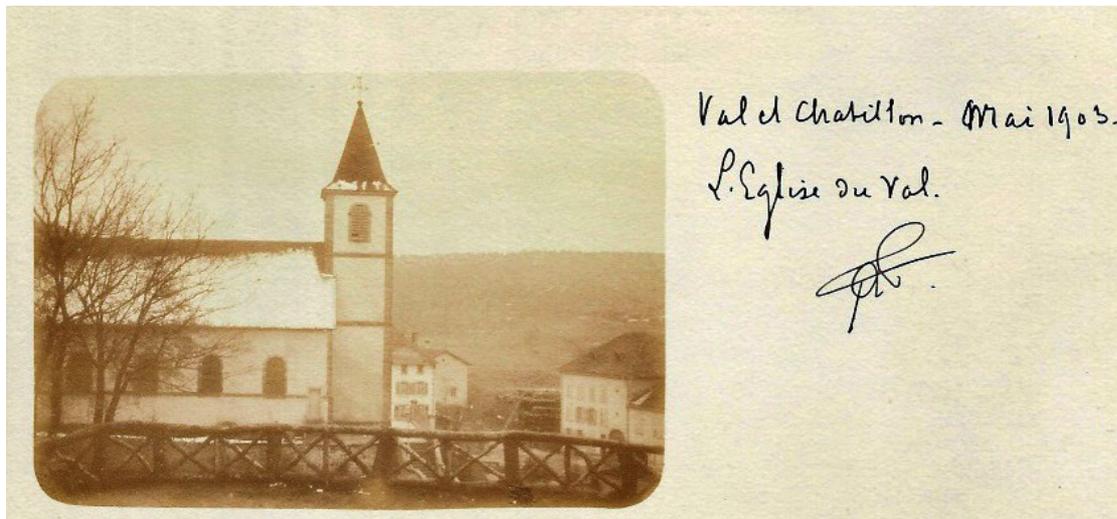


Plaque funéraire de la nécropole du Linge rendant hommage à Paul HILAIRE.

Photographies anciennes inédites

Dans le bulletin communal 2012, vous avez pu découvrir une première série de clichés sur la Maison Veillon, prises par Pierre RENARD, stagiaire à l'usine aux côtés de son oncle, René VEILLON. Cette année, poursuivons cette incursion dans le passé et remontons le temps aux premiers mois qui suivirent la construction de la Société Cotonnière Lorraine. René VEILLON, fondateur de l'usine et ancien maire de la commune, aurait eu 150 ans en février 2014. Ces photographies légendées par son auteur en personne offrent un témoignage intéressant de ce Val d'une autre époque et des prémices de l'usine, à travers ses bâtiments et ses machines, qui feront vivre plusieurs générations de Renards et de personnes environnantes au village.

Olivier BENA





Val et Châtillon - Juillet 1903.
 Société cotonnière Lorraine
 - Les magasins à coton, à gauche
 - Le moulin dans le fond
 - Les cités ouvrières, dans le fond, à droite

Geo.



Val et Châtillon - Juillet 1903.
 Société cotonnière Lorraine
 Vue d'ensemble de l'usine -

Geo.



Val et Châtillon - Juillet 1903.
 Société Cotonnière Lorraine
 - Les magasins à coton
 - Le bâtiment des chaudières - La cheminée
 - Le bâtiment de la machine à vapeur
 - La teinturerie
 - Les étangs

Geo.



Val et Châtillon - Juillet 1903.
 Société Cotonnière Lorraine
 - Le moulin
 - A: le Bureau de Fon oncle

Geo.

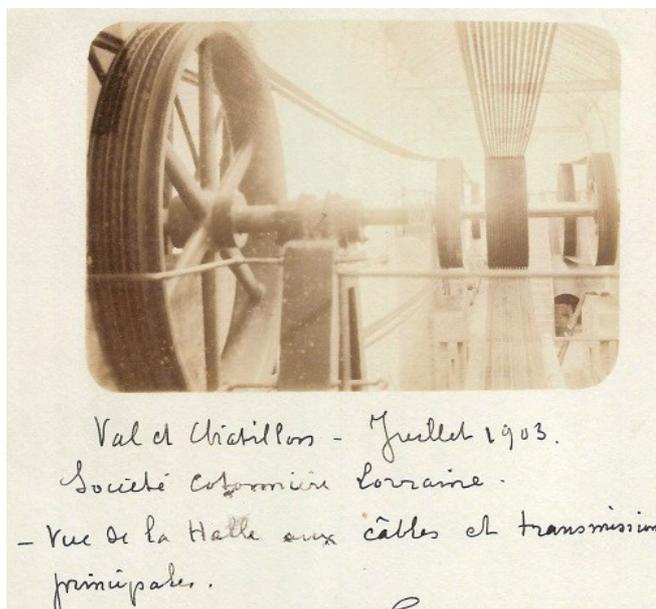


Val et Châtillon. Juillet 1903.
 Société Cotormière Lorraine.
 Les Bureaux - et le Chemin d'entrée
 de l'Usine.

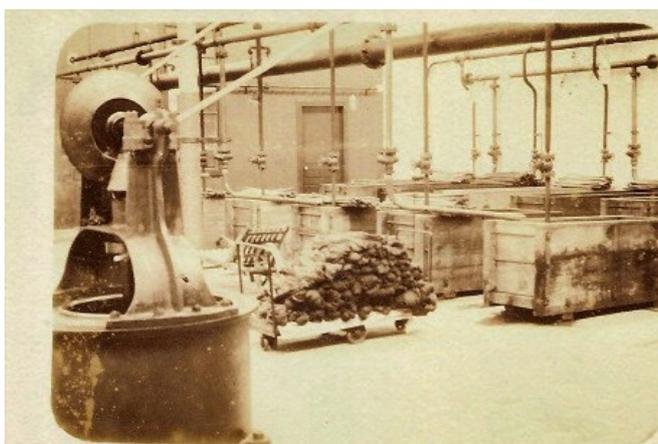
[Signature]



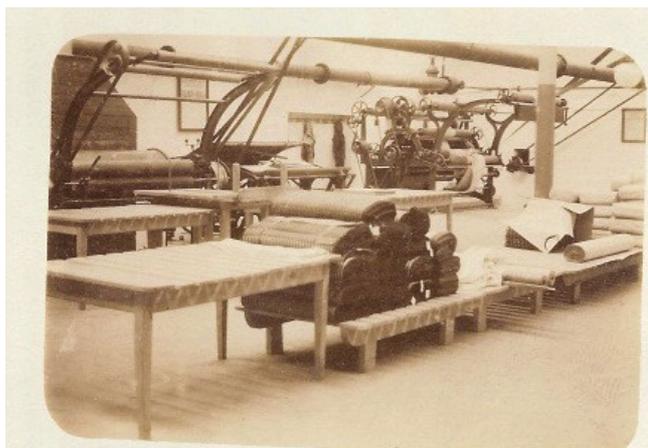
Val et Châtillon - Juillet 1903.
 Société Cotormière Lorraine
 - La machine à vapeur. - 600 chevaux.



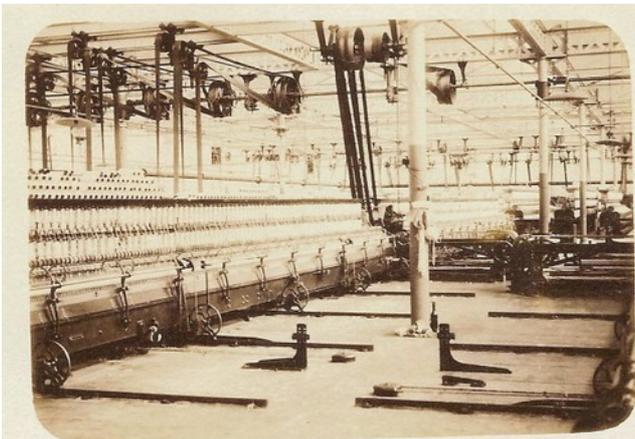
Val et Châtillon - Juillet 1903.
 Société Cotormière Lorraine.
 - Vue de la Halle aux câbles et transmissions
 principales.



Val et Châtillon - Juillet 1903
 Société Cotormière Lorraine
 - Vue intérieure de la teinturerie



Val et Châtillon - Juillet 1903
 Société Cotormière Lorraine
 Salle des Apprêts (Teinturerie)



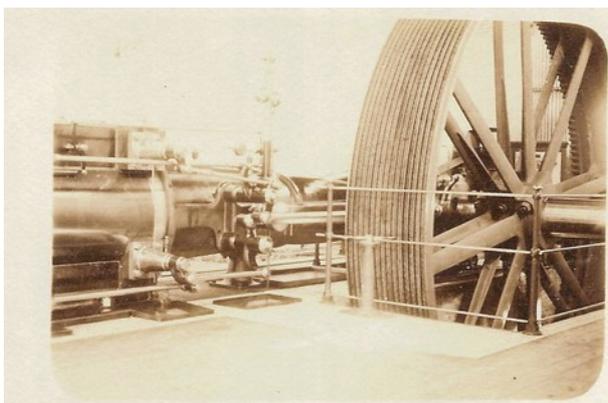
Val de Châtillon - Juillet 1903.
 Société Cotonnaire Lorraine
 - Les métiers à filer, remriteurs. (Filature)

gd



Val de Châtillon - Juillet 1903
 Société Cotonnaire Lorraine
 - Les Batteurs (Trilature)
 - M. G. Mercier, Président du Conseil d'adm^{on}
 à gauche.

gd



Val de Châtillon - Juillet 1903
 Société Cotonnaire Lorraine.
 - La machine à vapeur.

gd

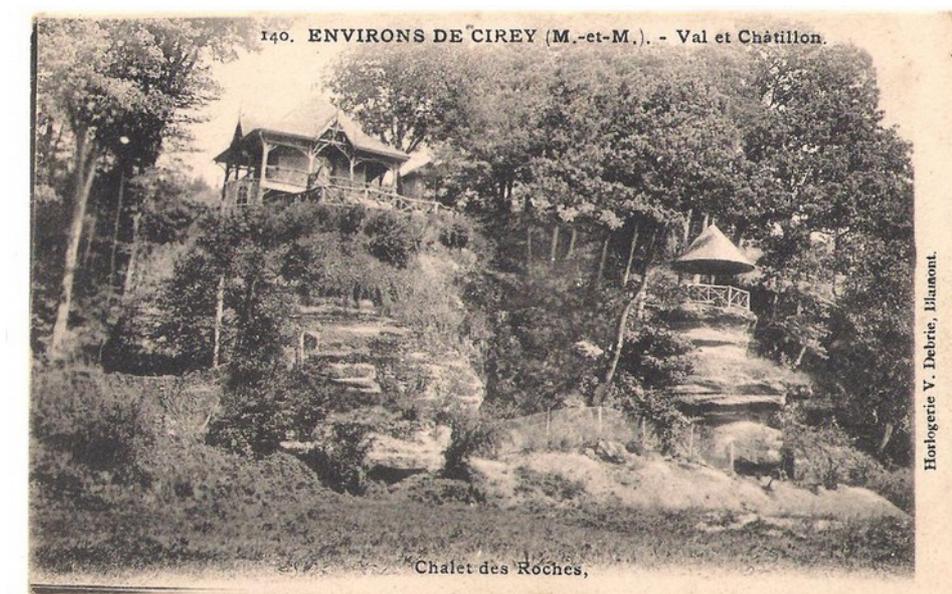
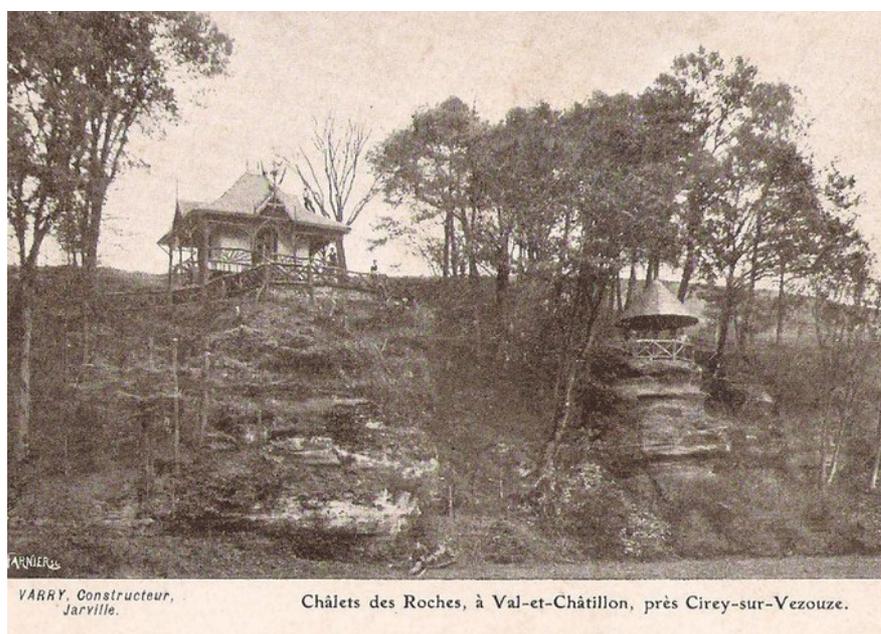
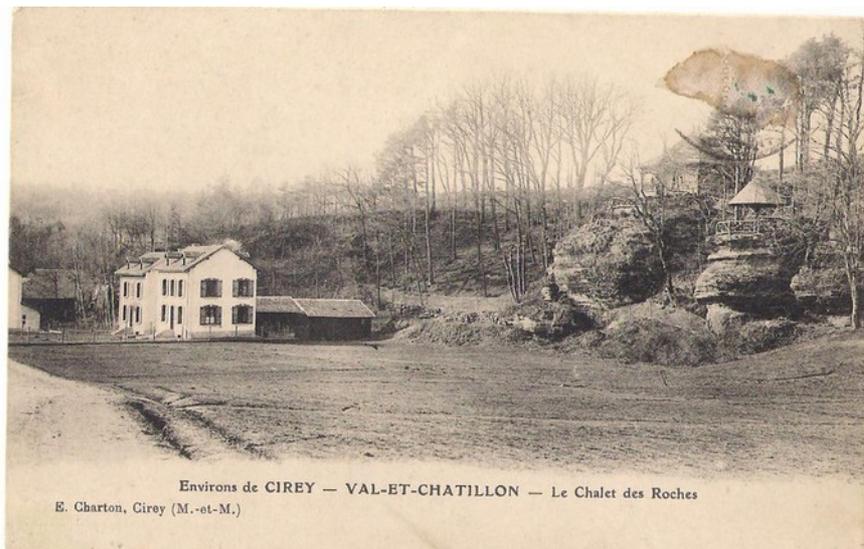


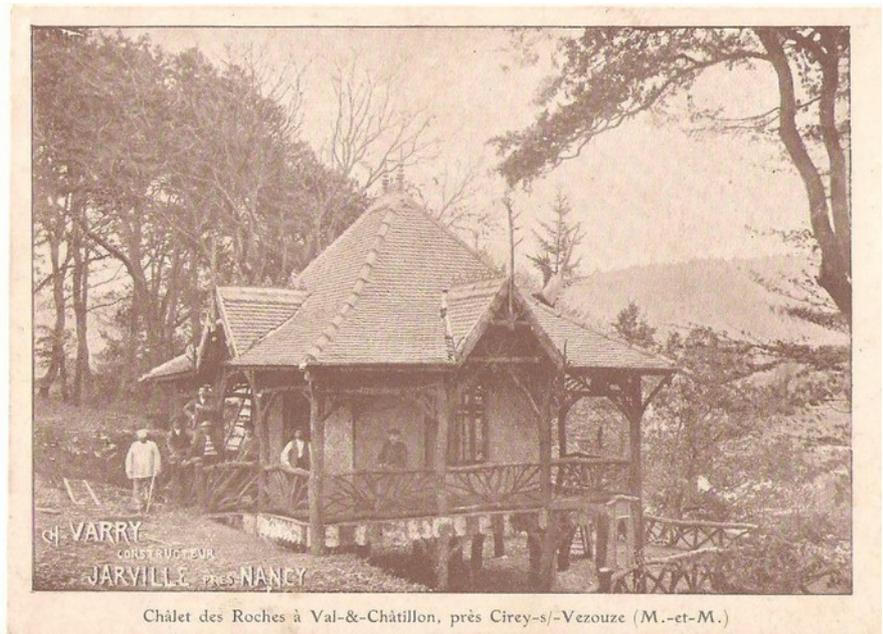
Val de Châtillon - Juillet 1903
 - à gauche les dépendances de la
 nouvelle maison Veillon
 - à droite l'ancienne maison
 Veillon.

gd

Le Chalet des Roches

En 1898, Monsieur Laurent-Joseph CLAUDE (1864-1933), et frère aîné de Monsieur Camille CLAUDE (1877-1949), maire de la Commune de 1920 à 1922, entrepreneur de travaux publics, construisit le chalet des Roches pour sa famille. Ce dernier fut vendu en 1942.





Rencontre avec un auteur, Denis VOIGNIER

Depuis plus de dix ans, Denis VOIGNIER, instituteur à Strasbourg, dont les parents Paul VOIGNIER et son épouse, née Simone GRAIN, étaient originaires du Val, écrit des livres pour la jeunesse mais pas uniquement. Depuis ses débuts très prometteurs avec La Pierre des Druides, le bulletin municipal a toujours eu le plaisir de vous faire part de ces récentes éditions. En , il a même créé une petite maison d'édition, DV Editions, pour les livres d'auteurs locaux. Afin de mieux connaître celui qui manie avec justesse la langue française dans ces récits au service des jeunes et des moins jeunes, Denis VOIGNIER a accepté de se confier bien volontiers pour le bulletin 2013. Rencontre.



Tout d'abord, merci beaucoup d'avoir accepté de répondre à ces quelques questions pour le bulletin municipal 2013 de Val-et-Châtillon, Val qui est le lieu de vos racines familiales mais aussi une source d'inspiration pour vos livres. Pouvez-vous nous en dire plus ?

J'ai passé de nombreuses vacances à Val et Châtillon (dans la maison du gd père Marcel Grain qui habitait alors rue de la Traverse) et j'ai parcouru les chemins des forêts environnantes. Je peux dire, sans trop me vanter, que je connais ces forêts comme ma poche, depuis le Val jusqu'au pied du Donon. Ce sont ces lieux qui m'ont inspiré mes premiers livres, endroits charmants et charmeurs, paisibles mais aussi étranges et étonnants. On sent ici, dans l'air qui vibre, dans la roche qui veille, tout le poids d'une Histoire très riche...

Vous êtes instituteur près de Strasbourg. Comment devient-on écrivain ? Parlez-nous de votre parcours.

On ne devient pas écrivain, on l'est. On a, je crois, ce désir au plus profond de soi. Cela éclot un beau matin, on prend la plume, on raconte, on discourt, on joue avec les mots et la langue française. Pour ce qui me concerne, cela m'a pris alors que j'étais au CE2. Mais la publication de mes livres remontent à 2001.

Est-ce que vos élèves lisent vos livres ? Les utilisez-vous dans les apprentissages notamment en littérature jeunesse ?

Mes élèves lisent mes livres. Ils sont fiers d'un maître qui écrit des histoires pour eux. De plus, je travaille avec les écoles et les collèges d'Alsace, je présente mes ouvrages, je fais des interventions et depuis deux années maintenant, je produis des outils pédagogiques en liaison avec mes romans (fiches de lecture, doc...). Il est donc incroyable mais agréable, de voir des élèves d'Alsace se plonger dans la lecture des la Pierre des Druides ou des Chevaliers de Turquestein et de projeter, avec la classe, un voyage au Donon et dans les environs.

Quelles sont vos inspirations qui rendent votre écriture très prolifique ?

L'inspiration est l'Histoire. Je ne suis pas un passéiste, loin de là. Je suis plutôt du genre à aller de l'avant. Le temps ne fait jamais marche arrière. Mais cette connaissance du passé est un atout majeur pour

modeler notre avenir et puis, disons-le, il nous faut rendre hommage à tous ceux qui ont fait ce que nous sommes aujourd'hui. Ma source d'inspiration est aussi le souci de la Justice, de l'équité. Ce message transparait dans mes livres.

Avez-vous déjà reçu des prix, des récompenses ?

Je n'ai pas reçu de prix car je ne participe pas aux concours. Ma plus belle récompense est tous ces enfants (et adultes) qui lisent mes ouvrages et m'en délivrent un retour positif.

Etes-vous un habitué des salons littéraires ? Où peut-on vous rencontrer alors ?

Je participe à de nombreux salons et fêtes régionales (une vingtaine sur l'année). Salon de Colmar, de Saint Louis, salons organisés par d'autres communes, fêtes médiévales et dédicaces en librairies. Les annonces de ces fêtes sont toujours placées sur la page d'accueil de mon site.

Allez-vous aussi à la rencontre des médiathèques ? Des écoles ? Quelles sont vos expériences ?

Comme dit précédemment, je travaille aussi avec les écoles (plus de 150 dans le Bas-Rhin), avec les collèges et une dizaine de médiathèques, qui acquièrent les livres et parfois m'invitent à une rencontre avec les lecteurs.

Pourquoi avez-vous souhaité fonder une petite maison d'édition ? Quels livres publiez-vous ? Pouvez-vous nous en parler ?

Se faire éditer est très difficile. Les auteurs sont de plus en plus nombreux, les maisons croulent sous les manuscrits et les modes littéraires et commerciales font des choix qui souvent ne correspondent pas au marché du moment. Créer sa propre maison est un gage de fiabilité, de suivi des ouvrages et de facilité de gestion. C'est quasiment un travail à temps plein, mais le jeu en vaut la chandelle. Je fais d'ailleurs du conseil technique en auto-édition. Côté éditeur, j'ai publié trois ouvrages de deux jeunes auteurs. Mon choix s'est fait sur la qualité de l'écrit et l'intérêt du sujet. Je reçois des manuscrits et je dois même en refuser par manque de temps.

Quelle est votre actualité en 2013 et vos projets pour 2014 et plus ?

En 2013 il y a eu la parution d'un nouveau fichier

pédagogique sur CD-ROM qui accompagne « 1789, on a enlevé Julie ». Elle a été enlevé sur le chemin du Baron, en bas des étangs (là où j'allais moi-même en promenade il y longtemps...). En octobre paraît un nouveau roman (dans quelques jours), « Magellan, le défi », qui narre l'aventure de cet étonnant personnage qui permit, par son audace, le premier tour du monde en bateau. Et pour finir, je travaille sur la correction et la mise en maquette d'un livre pour une collègue auteure. En 2014 viendra un nouveau fichier pédagogique (« Les Veilleurs du temps ») et peut-être la parution d'un nouvel ouvrage « Harcèlement moral, le masque et le fiel », livre assez proche de la réalité, qui se veut comme une mise en accusation du comportement des petits chefs de l'administration et un guide aux personnes malmenées par le système.

Pour les personnes qui lisent cette entrevue, où peuvent-ils retrouver vos livres ?

Mes livres sont en librairie (maison de la Presse de Cirey, librairie Leclerc Sarrebourg, quasiment toutes les librairies de Strasbourg, Colmar, Mulhouse,

Denis Voignier / auteur-éditeur-conseiller littéraire, romans historiques, romans policiers, romans jeunesse, Contes et Fantastique, documents et outils pédagogiques

<http://www.dveditions.fr> et <http://www.dveditions.fr/scol> 0950 36 67 29

Haguenau, St Louis, Saverne, Obernai... et, **peut-être plus simple, plus rapide et avec dédicace... sur mon site <http://www.dveditions.fr>**

Questionnaire littéraire à la Proust :

Mon auteur préféré ?

Je n'ai pas d'auteur préféré. J'aime tous les auteurs qui manipulent la langue avec brio, avec justesse et humour aussi et bien entendu ceux qui créent des histoires originales.

Mon roman préféré ?

Idem...

Mon roman jeune préféré ? Mon roman policier préféré ? Mon roman historique préféré ? Ma bande dessinée préférée ?

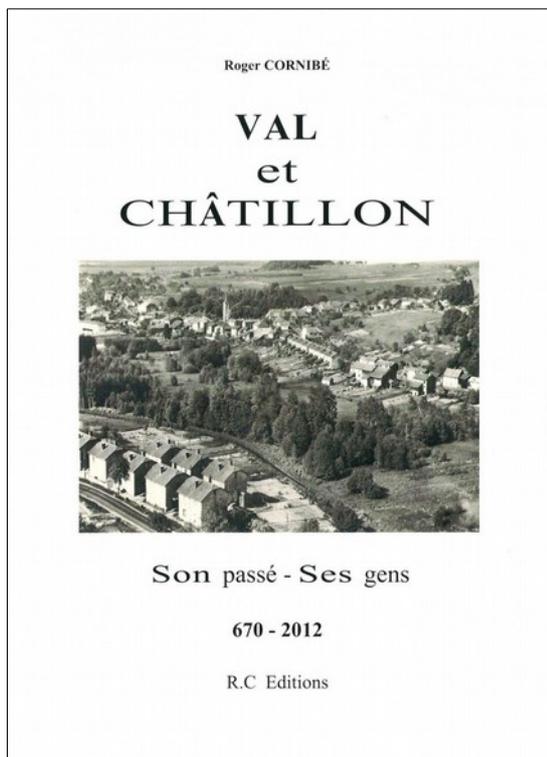
Pour toutes ces questions, il est difficile de répondre, car je ne veux pas émettre de jugement de valeur ou constituer une sorte de classification. Ceci dit, j'aime beaucoup les romans historiques, les polars, la SF, les grands auteurs classiques, les romanciers britanniques (que j'aime parfois lire en anglais).



Idées lecture

Val-et-Châtillon, son passé, ses gens

Par Roger CORNIBÉ



Après avoir édité deux ouvrages, dont le premier en 1995, et suite à de nombreuses demandes, Roger Cornibé a décidé d'imprimer une nouvelle édition, revue et enrichie, du livre « Val-et-Châtillon, son passé, ses gens ».

Ses motivations, faire découvrir le village depuis son origine, c'est-à-dire en 670, et en retracer l'histoire au fil des siècles. Il relate les faits marquants trouvés dans des documents d'archives (départementales et communales) qui apportent un éclairage significatif sur le passé de la commune. Certaines informations viennent également de nombreuses notes mises à la disposition de l'auteur par des habitants de la commune, ainsi que les maires. La bibliographie locale a été utilisée à travers les ouvrages des abbés Dedenon et Chatton, Charles Cuissard et d'auteurs contemporains.

Grâce à ce livre, les lecteurs pourront découvrir comment leurs grands-parents ou arrière-grands-parents sont arrivés à Val, cela leur permettra de retracer leur histoire.

La nouvelle édition est une reprise du premier ouvrage édité en 1995, elle couvre la période de 670 à 2012 avec des ajouts de photos par rapport à la première édition. Il est possible de se la procurer directement chez l'auteur, Roger Cornibé, en téléphonant au 03.83.42.67.92 au prix de 20 euros, et sera prochainement disponible dans des commerces locaux.

(Présentation extraite de l'Est Républicain)

« Saint-Sauveur, l'abbaye retrouvée »

Par Liliane WAGNER



Liliane WAGNER, aquarelliste de grand talent, a réalisé pour le Millénaire de l'abbaye de Saint-Sauveur de 2010 une série d'œuvres illustrant l'histoire de l'abbaye en lien avec tous les lieux du pays de Salm. Les couleurs claires et douces traduisent toute l'émotion de cette randonneuse du Club Vosgien tombée sous le charme de ce lieu atypique. Ce livret d'une cinquantaine de pages est dédié à la trésorière de l'association, Edith MADEO-BOUQUET, décédée en mars 2013, qui a mis à cœur et à corps ses dernières forces dans ce beau projet d'édition. Un beau souvenir de ce Millénaire à se procurer.

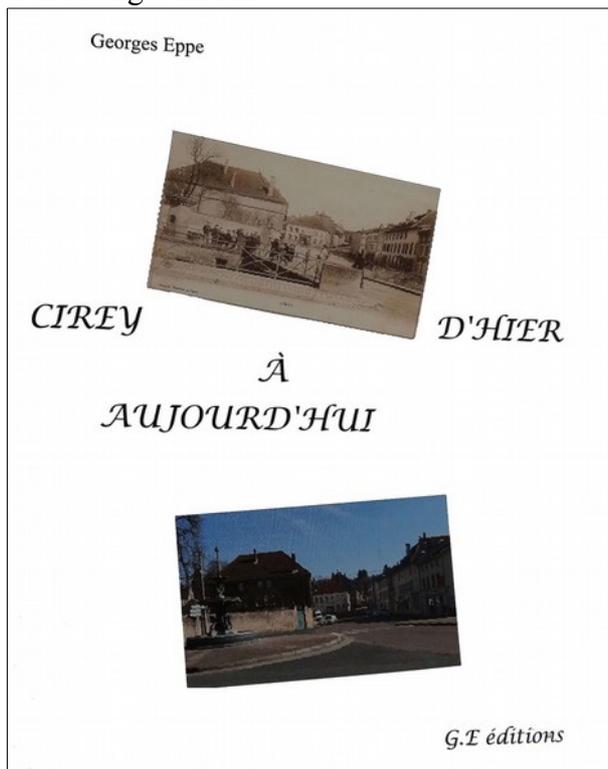
Edition de l'Ermitage

Prix : 25 €

Disponible à la Médiathèque de Cirey ou auprès du président de l'association « Les Amis de l'Abbaye de Saint-Sauveur » au 06.71.47.02.92.

Cirey, d'hier à aujourd'hui

Par Georges EPPE

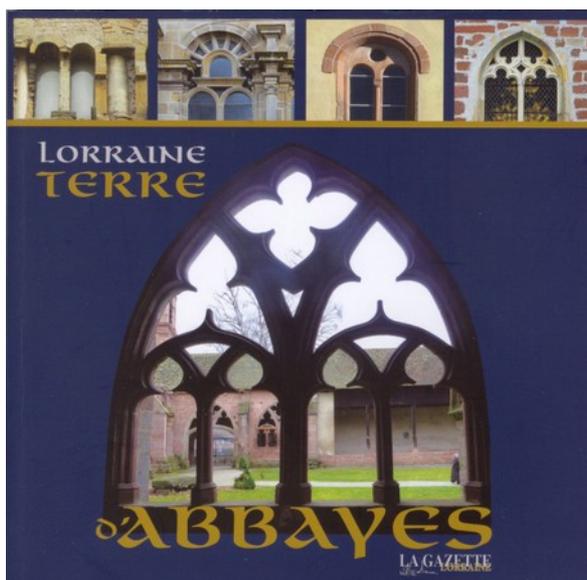


Georges EPPE est un historien local bien connu dans notre secteur et même au-delà. Une référence en la matière diront certains ! Dans cet ouvrage de grande qualité, il évoque l'histoire des Loups depuis la première guerre mondiale jusqu'à nos jours, une sorte de second tome à l'ouvrage de Charles Cuissard. Richement illustré de photos et cartes postales anciennes, on y retrouve quelques anecdotes d'avant 1914, un historique remontant aux comtes de Salm, la vie des sociétés et associations de Cirey comme l'Union Saint-Bernard. Il n'en oublie pas pour autant les grands personnages et lieux de Cirey, et bien tant d'autres choses sont à découvrir. Il a animé durant des années une rubrique du bulletin municipal de Cirey « *Cirey, d'où viens-tu ?* », égrainant ainsi ses archives personnelles collectées depuis plus de 50 ans ! Pour réaliser ce projet, il lui aura fallu pas moins de quatre années ainsi que l'aide d'un autre historien local, plus proche de nous, Roger CORNIBE. Une véritable encyclopédie qui ravira les amoureux de Cirey et de son passé.

G.E. Editions – Prix : 30 €. Disponible à la médiathèque de Cirey, à la librairie Bottin de Cirey

Lorraine, terre d'abbayes

Par Blanche et Michel WIESER

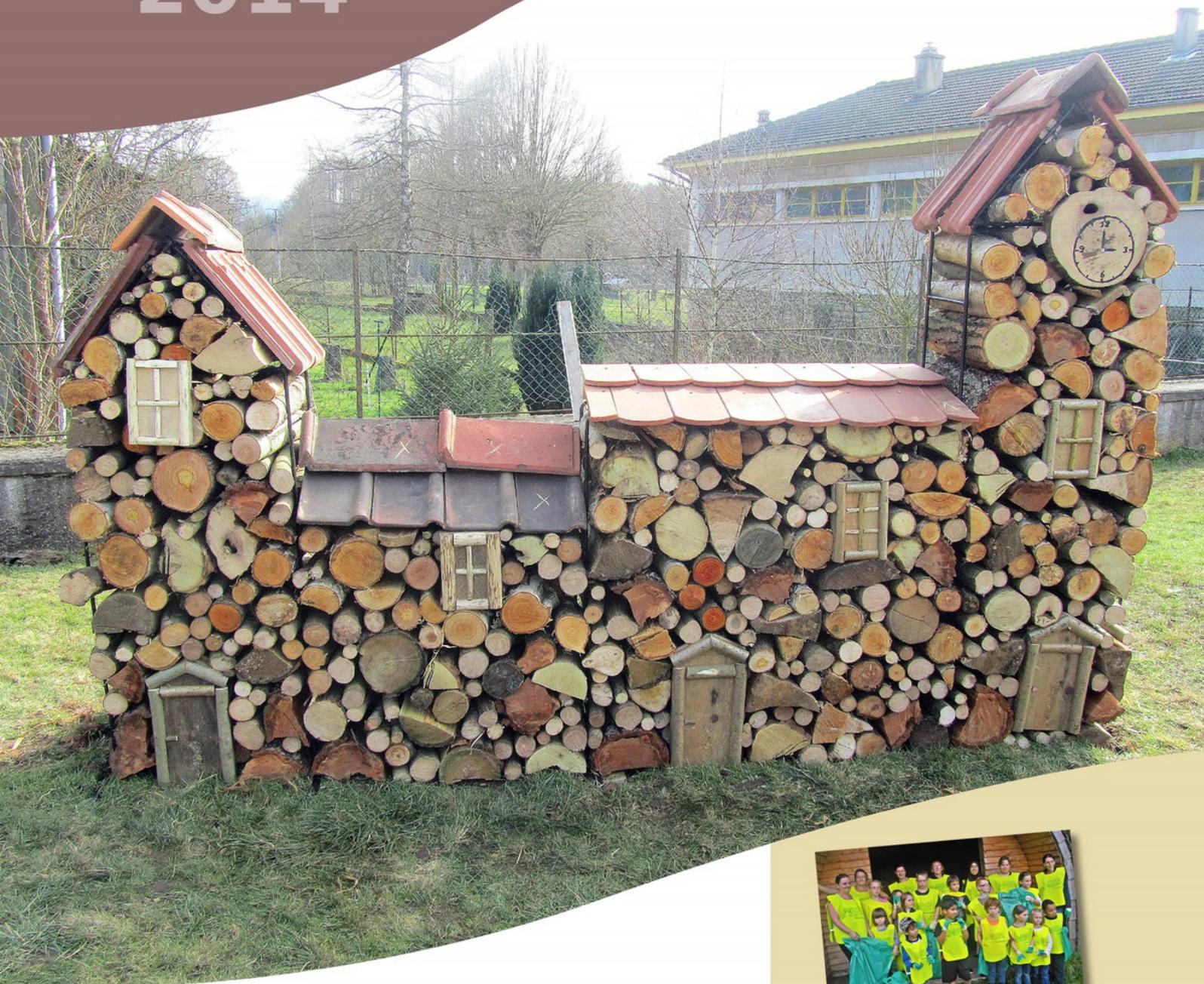


Dès le VI^e siècle, les abbayes, en Lorraine comme partout en France et dans l'Occident chrétien, s'installent dans les campagnes, diffusent le christianisme et dirigent la vie spirituelle autant qu'elles modèlent le paysage et participent à la vie quotidienne des hommes. Bénédictins, cisterciens, chartreux, prémontrés, tous les ordres furent représentés. Mais en Lorraine, région si convoitée, nombreuses sont les abbayes qui ont disparu lors des guerres. Qu'elles soient en ruines ou encore bien conservées, qu'elles aient gardé une vocation monastique ou qu'elles aient été reconverties, les abbayes lorraines encore visibles constituent un remarquable patrimoine architectural, artistique, culturel, historique, spirituel et un attrait touristique que s'attache à valoriser cet ouvrage. Chacun des établissements religieux, dont Bonmoutier-Saint-Sauveur, fait l'objet d'une courte monographie illustrée qui, après un rappel historique, décrit leur architecture et montre bien des aspects méconnus du grand public. L'abbaye de Saint-Sauveur est même représentée en haut à droite sur la couverture.

Editions de La Gazette Lorraine – Prix : 15 €

Les élus municipaux
et le personnel communal
vous présentent leurs
meilleurs vœux pour

2014



Val 
et Châtillon

